

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	08	INFRASTRUCTURE	09	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	11
EDUCATION	07	SOCIAL	06	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	21	ECONOMIE	02	RURAL	01

N° 2857

24 Juillet 2023

24 July 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [019/D/CPB/SG-SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°019 /D/CPB/SG-SIGAMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

2

Reference [001/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SODECAO/CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET ENGRAIS A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCEDURE D'URGENCE, PORTANT CORRECTION DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES PLIS, CORRECTION ET HARMONISATION DES CRITERES ELIMINATOIRES DANS LES AVIS EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

3

Reference [N°06/DR/K/SG/CRPM-EN/SIGAM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION REGIONALE N° 6/DR/K/SG/CRPM-EN/SIGAM/2023 DU 07/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/K/SG/CRPM-EN/SIGAM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE ARTISANAL REGIONAL DE MARQUA, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINPMEESA FINANCEMENT : BIP MINPMEESA, EXERCICE 2023.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

4

Reference [014/D/C/LB/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 014/M/D/C/LB/SG/2023 DU 14/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À TAPPEL D'OFFRES N°011/AONO/C/LB/CIPM/2023 DU 03/02/ 2023, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LOGONE-BIMI DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOGONE-BIMI, DÉPLIEMENT DU LOGONE ET CHARI. RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

5

Reference [N°007/D/K23/SP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 007/D/K23/SP/2023 DU 27/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°001/DDC/K23/CDPM/2023 DU 23 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MINEPAT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [ADDITIF N° 02](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°02 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

7

Reference [06//DM/C-BWA/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°06/DM/C-BWA/2023 DU 03/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DUMARCHE OBJET DU DAO N°07/AONO/C-BWA/CIPM/2023 DU 13 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONÇON DE ROUTE BANWA CENTRE - KAKO COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

8

Reference [N°006/D/K23/SP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 006/D/K23/SP/2023 DU 05 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/K23/CDPVI/2023 DU 24 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

9

Reference [2023/006/DM/SG/CMSOK](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 2023/006/DM/SG/CMSOK PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CIPM/CMSOK/2023 DU 1ER JUIN 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR NGOGMBOG –MAMBONDO(9KM), ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

10

Reference [013/D/C/LB/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 013/D/C/LB/SG/2023 DU 14 MARS 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À TAPPEL D'OFFRES N° 010/AONO/C/LB/CTPM/2023 DU 03/02/2023, POUR LA RÉALISATION DE DEUX (02) MINI ADDUCTIONS D'EAU POTABLE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES LOCALITÉS DE OULLDÉLÉBÉ ET BOURGOUMA 2 DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

11

Reference [12/2023/DA/C/SM/C.NJM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°12/2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE A LA DEMANDE DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.NJM/CIPM-AG/2023 DU 23/05/2023, RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU CMPJ (LOTI) ET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES (LOT2), DE LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	06/D/MP/AT/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/DC/ R-CE /C-DIBANG/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°02831-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ EECA-BYJ DU 07 JUIN 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN MATERIAUX DEFINITIFS SUR LA RIVIERE LEP NGAR,DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

13	Reference	N°008/D/K23/SP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°008/D/K23/SP/2023 DU 2 6 AVR 2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DDC/K23/CDPM/2023 DU 24 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE LOGONE-BIRNI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

14	Reference	16/DM/CNY/SG/2023 DU 20/07/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 16/DM/CNY/SG/2023 DU 20/07/2023 PORTANT RESILIATION D'UN LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

15	Reference	N°004/D/K23/SP/2023 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°004/D/K23/SP/2023 DU 03 MAI 2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À TAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/K23/CDPIVI/2023 DU 21 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE PLUS (02) BUREAUX AU LYCÉE TECHNIQUE BILINGUE DE KOUSSERI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

16	Reference	2023/004/DM/SG/CMSOK Lire
	Titre/objet	DECISION N° 2023/004/DM/SG/CMSOK PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CIPM/CMSOK/2023 DU 1ER JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF A L'ECOLE MATERNELLE DE TOMEL DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

17	Reference	004/2023/DA/C/SM/C.NJM Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N' 004/2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-NJM/SG/CIPM-TBEC/2023 DU14/04/2023 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DUCENTRE DE SANTEINTEGRE DEMANKIII DANSLA COMMUNE DENJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	09 /2023/DM/C.NKMT/SG Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2023 DU 23/03/2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CERTAINES ROUTES : PISTE AGRICOLE ZOK-ENDENGUE: 10KM (LOT 1) ET PISTE AGRICOLE CHEFFERIE NKOLYA I-EBOMSI I : 08KM (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET. BIP 2023 MINADER.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

19	Reference	009/D/C/LB/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 009M /D/C/LB/SG/2023 DU 10 MARS 2023PORTANT ATRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/C/LB/CIPM /2023 DU 02/02/2023. POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES VILLAGES DE L'ARRONDISSEMENT DE L-OGONE-BIMI EN 50 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIMI, DÉPARTEMENT DULOGONE ET CHARI RÉGION DE REXUÈME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

20	Reference	N°000050/23/MINEE/SG/DGRE/CNPAAE-MRU Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°000050/23/MINEE/SG/DGRE/CNPAAE-MRU DU 19 JUILLET 2023 PORTANT ANNULLATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL LIMITÉ AUX PAYS MEMBRES DE LA BID N°03/AOI/PM/MINEE/PAEA-MRU/CSPM/CCCM-AI/2022 DU 20 SEPTEMBRE 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX-NEUF (19) SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SAEP) ET DE SEPT CENT VINGT-DEUX (722) LATRINES PUBLIQUES, COMPOSÉES DE CENT QUARANTE-QUATRE (144) BLOCS DE QUATRE (04) ET SOIXANTE-TREIZE (73) BLOCS DE DEUX (02), DANS DIX-NEUF (19) LOCALITÉS DES RÉGIONS DE L'OUEST, LITTORAL, SUD-OUEST ET NORD-OUEST CAMEROUN, FINANCEMENT ISTISNA'A N°02CM-0083 DU 21 FÉVRIER 2017.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

21	Reference	07//DM/C-BWA/2Q23 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE /DM/C-BWA/2Q23 DU 03/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DAO N°08/AONO/C-BWA/CIPM/2023 DU 13 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONÇON DE ROUTE MOUMEE PONT - BAPOUNGUE COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

22	Reference	012/D/C/LB/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 012/D/C/LB/SG/2023 DU 14/03/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFÏRES N° 009/AONO/C/LB/CIPM/2023 DU 03/02/2023, POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES VILLAGES DE RARRONDISSEMENT DE LOGONE- BIMI EN 25 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DÉPARTEMENT DULOGONE ET CHARI RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23	<p>Reference N°002/AONO/MIDIMA/CIPM-AG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE FINAL LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MISSION DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES MONTS MONDARO (MIDIAAA), AUTORITÉ CONTRACTANTE, O L'HONNEUR D'INFORMER LE PUBLIC DO RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CL-OPRÉS : AVIS DE COTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/AONO/MIDIMA/CIPM-AG/2023 DU 12 AVRIL POUR LA FOUNTURE DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA MISSION DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES MONTS MANDARA (MIDIMA) A MAROUA DEPARTEMENT DU DIAMARE REGION DE L'EXTREME-NORD</p> <p>Nature de prestation Fournitures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

24	<p>Reference 04/DM/C/BWA/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°04 /DM/C/BWA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

25	<p>Reference 017/AONO/HGD/CIPM/2023 du 24 juillet 2023 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 017/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DES LIGATURES ET SUTURES CHIRURGICALES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 23-08-2023</p>
-----------	--

26	<p>Reference 05/D/MP/AT/2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/DC/ R-CE /C-DIBANG/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°02828-23/L/PRC/MINMAP/SG/ DGM/DMAI/NMO DU 07 JUIN 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU HTA MONOPHASE EN SUPPORT BETON DANS LES LOCALITES DE SONG LEND ET PESLIPAN CHEFFERIE, DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

27	<p>Reference 968/C/MINTP/SG/CPR-FC/EP/SPM/EJPT2/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE RADIO / PRESSE N° 968/C/MINTP/SG/CPR-FC/EP/SPM/EJPT2/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA SOLlicitation À MANIFESTATION N° 091/SMI/MINTP/SG/CPR-FC/CACPR-FC/2022 DU 07 OCTOBRE 2022, RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS EN VUE DE « L'ENQUÊTE VISANT À ÉTABLIR LA SITUATION DE RÉFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN TERMES DE PORT DE CEINTURE DE SÉCURITÉ, CONDUITE EN ÉTAT D'IVRESSE ET PORT DE CASQUE AU CAMEROUN ».</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

28	<p>Reference 08 /2023/DM/C.NKMT/SG d Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE DIGUE SUR LE TRONÇON METET CENTRE-OBOUT DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET. BIP 2023 MINTP</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference 14/D/F/F.33/CKKEM/MO/2023 Lire Titre/objet DECISION N° 14/D/F/F.33/CKKEM/MO/2023 DU 23/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CKKEM/CIPM-AG/2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

30	Reference 01/DM/C/BWA/2023 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°01/DM/C/BWA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

31	Reference N° 00000007/CR/K/SG/SIGAM/SDB/2023 DU 07/06/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00000007/CR/K/SG/SIGAM/SDB/2023 DU 07/06/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 09/AC/K/SG/CRPM-EN/SIGAM/2023 DU 14 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE A LA DELEGATION REGIONALE DES (VIINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE DE L'EXTREME-NORD A MARQUA EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINMIDT FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINMIDT, EXERCICE 2023, Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

32	Reference N°002/D/K23/SP/2023 Lire Titre/objet DÉCISION N°002/D/K23/SP/2023 DU 26 AVR 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/K23/CDPM/2023 DU 20 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALIES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET UN BLOC DE TOILETTE A TROIS (03) COMPARTIMENTS À LA SAR/SM DE MAKARY, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

33	Reference 010/C/LB/SG/2023 Lire Titre/objet DECISION N° 010/D/C/LB/SG/2023 DU 10 MARS 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/C/LB/CLPMTBEC/2023 DU 02/02/2023, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE LOGONE-BIMI DANS PARRONDISSEMENT DE LOGONE BIMI, DÉPARTEMENT DULOGONE ET CHARI RÉGION DE L'EXTRCME-NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

34	Reference 2023/005/DM/SG/CMSOK Lire Titre/objet DECISION N° 2023/005/DM/SG/CMSOK PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/CMSOK/2023 DU 1ER JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SONGMBENGUE DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [09/2023/C/C.NKMT/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2023 DU 23/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE D'OUVERTURE DE CERTAINES ROUTES : PISTE AGRICOLE ZOK-ENDENGUE: 10KM (LOT 1) ET PISTE AGRICOLE CHEFFERIE NKOLYA I-EBOMSI I : 08KM (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET. BIP 2023 MINADER. MONTANT PRÉVISIONNEL 50 000 000 FRF CFA.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

36

Reference [11/2023/DM/C/BNA/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°11/2023/DM/C/BNA/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°4 /AONO/C-BNA/CIPM-TBEC/2()23 DU /2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BOUTIQUES ET D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE MARCHAND AU MARCHÉ DE BAPOUH, COMMUNE DE BANA, EN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

37

Reference [13/2023/DA/C/SM/C.NJM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°13/2023/DA/C/SM/C.NJM REUTIVE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°LL/AONO/C-NJIMOM/CIPM-TBEC/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DU CMPJ DE NJIMOM, DEPARTEMENT OU NOUN, REGION DE L'OUEST

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

38

Reference [06/2023/DA/C/SM/C.NJM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°06/2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/C.NJIMOM/CIPM-AI/2023 DU 14/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

39

Reference [N°003/D/K23/SP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°003/D/K23/SP/2023 DU 26 AVR 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/K23/CDPM/2023 DU 20 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE HILE- ALIFA, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI RÉGION DE TEXTREME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

40

Reference [N°009/D/K23/SP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 003/D/K23/SP/2023 DU 19/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL (OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 BIS/AONO/K23/CDPM/2023 DU 19/04/2023 EN PROCÉDURE (URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE FÉNERGIE DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE FEXTRÉME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference	N°08/CR/K/SG/SIGAM/SDB/2023 DU 15 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°08/CR/K/SG/SIGAM/SDB/2023 DU 15 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°13/AONR/K/MOD/CRPM-EN/SIGAM/2023 DU 15 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET L'AMENAGEMENT DE LA « VITRINE MADE IN CAMEROON » A MAROUA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD, EN DEUX (02) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE SUIVANT AUTORISATION N° 01753- 23/UMINMAP/SG/DGMI/DMBEC/NC DATE DU 05 AVRIL 2023 PORTANT MAÎTRE D'OUVRAGE : MINCOMMERCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINCOMMERCE, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

42	Reference	005/C/SG/CMSOK DU 17/07/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/SG/CMSOK DU 17/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/CMSOK/2023 DU 1ER JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SONGBENGUE DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

43	Reference	N° 03 /CR/K/SG/SIGAM/SDB/2023 DU 25/05/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03 /CR/K/SG/SLGAM/SDB/2023 DU 25/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 07/AC/K/SG/CRPM-EN/SIGAM/AG/2023 DU 05 AVRIL 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DELEGATION REGIONALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DE L'EXTREME-NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINPMEESA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINPMEESA, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

44	Reference	012/DDC/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°012/DDC/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU14 JUILLET 2023RELATIF A LA FOURNITURE D'UN PAQUET MINIMUM EN KITS SCOLAIRE, HYGIENIEQUE ET MEDICAL DESTINES A LA COMMUNE D'ENDOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	11-08-2023

45	Reference	004/C/SG/CMSOK DU 17/07/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/SG/CMSOK DU 17/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CIPM/CMSOK/2023 DU 1ER JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF A L'ECOLE MATERNELLE DE TOMEL DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference N°000048/23/MINEE/SG/DGRE/CNPAAE-MRU Lire Titre/objet COMMUNIQUEN°000048/23/MINEE/SG/DGRE/CNPAAE-MRU DU 19 JUILLET 2023 PORTANT ANNULLATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL LIMITÉ AUX PAYS MEMBRES DE LA BID N°01/AOI/PM/MINEE/PAEA-MRU/CSPM/CCEM-AI/2022 DU 18 JUILLET 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-CINQ (25) SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SAEP) ET DE HUIT CENT SOIXANTE-QUATORZE (874) LATRINES PUBLIQUES, COMPOSÉES DE CENT SOIXANTE-SEPT (167) BLOCS DE QUATRE (04) ET CENT TROIS (103) BLOCS DE DEUX (02), DANS VINGT-CINQ (25) LOCALITÉS DES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, NORD, ET EXTRÊME-NORD CAMEROUN, FINANCEMENT ISTISNA'A N°02CM-0083 DU 21 FÉVRIER 2017. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

47	Reference 00058/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUIL 2023 Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 00058/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUIL 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA MAINTENANCE BIENNALE DU PARC DES SPLITS ET DE CLIMATISEURS, DU RESEAU ELECTRIQUE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 10-08-2023
-----------	---

48	Reference 01/AC/DC//C.SUSG/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATIONN°01/AC/DC//C.SUSG/CIPM/2022 DU 06/07/2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU Nature de prestation Fournitures Date de cloture 28-07-2023
-----------	---

49	Reference 01/DC/EIC/CS/TB/2023 OF THE 20/07/2023 Lire Titre/objet NOTICE OF CONSULTATION FOR A REQUEST FOR QUOTATION N°01/DC/EIC/CS/TB/2023 OF THE 20/07/2023 FOR THE PURCHASE OF MATERIAL AND SCHOOL SUPPLIES IN EDEA I COUNCIL, SANAGA-MARITIME DIVISION, LITTORAL REGION Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 22-08-2023
-----------	--

50	Reference 03/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 03/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 30 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/R-AD/D-M°BYO /C-BKIM/SG/CIPMP/2023 DU 28/04/2023 FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM 2023) DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO ; REGION DE L'ADAMAOUA. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

51	Reference 05bis/AONO/CNY/SG/SGAMP/CIPM/2023 DU 24/07/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05BIS/AONO/CNY/SG/SGAMP/CIPM/2023 DU 24/07/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ALPHABETISATION DE NYAMBAKA(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2023. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 22-08-2023
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	002/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 24/07/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 24/07/2023 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).FINANCEMENT: BUDGET DE LA CAMAIR-CO (EXERCICE 2023)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-08-2023

53	Reference	07 /2023/C/C.NKMT/SG Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.NKMT/CIPM-NKMT/2023 DU 23 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION DE L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTÉ DE LA COMMUNE DE NKOLMETET. MONTANT PRÉVISIONNEL 12 000 000FRS CFA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

54	Reference	07 /2023/DM/C.NKMT/SG Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.NKMT/CIPM-NKMT/2023 DU 23 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION DE L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTÉ DE LA COMMUNE DE NKOLMETET. MONTANT PRÉVISIONNEL 12 000 000FRS CFA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

55	Reference	006/C/MP/AT/C-DIBANG/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/DC/ R-CE /C-DIBANG/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°02831-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ EECA-BYJ DU 07 JUIN 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN MATERIAUX DEFINITIFS SUR LA RIVIERE LEP NGAR, DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

56	Reference	055/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 055/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA MAINTENANCE BIENNALE DU MATERIEL BUREAUTIQUE A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)PRÊT BIRD : N° 8650-CM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-08-2023

57	Reference	014/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCES N°014/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU14 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE DANS LA COMMUNE D'ENDOM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	11-08-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference	0000056/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 0000056/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE AVEC UNE AGENCE DE VOYAGE POUR LA FOURNITURE BIENNALE DES BILLETS D'AVION LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	09-08-2023

59	Reference	14/2023/DA/C/SM/C.NJM Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°14/2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12 /AONO/C-NJIMOM/SG/APM-AI/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE-VILLE DE NJIMOM DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

60	Reference	0062/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 0062/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS D'ENTRETIEN ET DU NECESSAIREPOUR PAUSE-CAFEA LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	09-08-2023

61	Reference	03 /DM/C/BWA/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°03/DM/C/BWA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

62	Reference	03/DM/C/BWA/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°03/DM/C/BWA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

63	Reference	005/C/MP/AT/C-DIBANG/2 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/DC/ R-CE /C-DIBANG/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°02828-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMO DU 07 JUIN 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU HTA MONOPHASE EN SUPPORT BETON DANS LES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

64	Reference	007BIS/AONO/C.SANT/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007BIS/AONO/C.SANT/CIPM/2023 DU 06/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BAMIA DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-07-2023

65	Reference	0063/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 0063/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE DE PAUSES CAFE, DE DEJEUNERS, DE COCKTAILS LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	09-08-2023

66	Reference	N°005/D/K23/SP/2023 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°005/D/K23/SP/2023 DU 03 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/K23/CDPM/2023 DU 22 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RECETTE DES FINANCES DE KOUSSERI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DEREXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

67	Reference	064/DC/MINTP/CSPM-PFC/SPM/APM/2023 DU 11/07/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 064/DC/MINTP/CSPM-PFC/SPM/APM/2023 DU 11 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE LA PLATEFORME WEB BILINGUE DE SUIVI DES STAGIAIRES DU PROGRAMME DE LA BAD. PRÊT BAD : PROJET KETTA-DJOUM PHASE 2
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	22-08-2023

68	Reference	003/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°003/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET SUIVI INDEPENDANT POUR LA SURVEILLANCE ET LE SUIVI DU PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE (PULCCA) NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE INTITULÉ : RECRUTEMENT D'UN CABINET SUIVI INDEPENDANT POUR LA SURVEILLANCE ET LE SUIVI DU PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE (PULCCA) CRÉDIT IDA NUMÉRO : 7116-CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P177782
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-08-2023

69	Reference	013/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE SN°013/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU_14 JUILLET 2023 RELATIF A L'ACQUISITION ET INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES (PHOTOVOLTAÏQUES), DANS LA VILLE D'ENDOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	11-08-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

70	Reference	013/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCES N°013/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU_14 JUILLET 2023_RELATIF A L'ACQUISITION ET INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES (PHOTOVOLTAÏQUES), DANS LA VILLE D'ENDOM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	11-08-2023

71	Reference	060/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 060/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE AVEC UN PRESTATIRE POUR LE GARDIENNAGE, LA SURVEILLANCE DES BIENS ET INSTALLATIONS ET LE CONTROLE DES ACCES AUX LOCAUX DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-08-2023

72	Reference	0059/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 0059/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA MAINTENANCE BIENNALE DES VEHICULES DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-08-2023

73	Reference	011/D/C/LB/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 011/D/C/LB/SG/2023 DU 10/03/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/C/LB/CLPM-AI/2023 DU 02/02/2023, POUR LA CRÉATION DE DEUX ESPACES VERTS AU CENTRE-VILLE (LOT 01) ET (LOT 02) À LOGONE-BIMI DANS LA COMMUNEDE LOGONE BIRNI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. RÉGIONDE L'EXIRÈME-NORD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

74	Reference	018/DM/CAN2/SG/UPE/2022 du26/06/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°018/DM/CAN2/SG/UPE/2022 DU26/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE DE MARCHÉ.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

75	Reference	0057/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUIL 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 0057/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUIL 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE BIENNALE DE CONNEXION INTERNETA LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)PRÊT BIRD : N° 8650-CM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-08-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

76	<p>Reference N°000049/23/MINEE/SG/DGRE/CNPAAE-MRU Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUEN°000049/23/MINEE/SG/DGRE/CNPAAE-MRU DU 19 JUILLET 2023 PORTANT ANNULLATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL LIMITÉ AUX PAYS MEMBRES DE LA BID N°02/AOI/PM/MINEE/PAEA-MRU/CSPM/CCCM-AI/2022 DU 18 JUILLET 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX-HUIT (18) SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SAEP) ET DE SIX CENT VINGT-QUATRE (624) LATRINES PUBLIQUES, COMPOSÉES DE CENT VINGT-CINQ (125) BLOCS DE QUATRE (04) ET SOIXANTE-DEUX (62) BLOCS DE DEUX (02), DANS DIX-HUIT (18) LOCALITÉS DES RÉGIONS DU CENTRE, EST ET SUD CAMEROUN, FINANCEMENT ISTISNA'A N°02CM-0083 DU 21 FÉVRIER 2017.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

77	<p>Reference 02/DC/AC/CS/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/AC/CS/CIPM/2023 DU 06/07/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE EN MATERIELS MEDICAL DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Fournitures</p> <p>Date de cloture 28-07-2023</p>
-----------	--

78	<p>Reference 006/C/SG/CMSOK DU 17/07/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°006/C/SG/CMSOK DU 17/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CIPM/CMSOK/2023 DU 01 JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR NGOGMBOG –MAMBONDO(9KM), ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

79	<p>Reference 018/C/CAN2/SG/UPE/2022 du 26/06/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N°018/C/CAN2/SG/UPE/2022 DU 26/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 08 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR LEROY-RN°05 AVEC BRETELLE PETIT-MARCHÉ, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

80	<p>Reference N° 04 /CR/K/SG/SIGAM/SDB/2023 DU 25 MAI 2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 04 /CR/K/SG/SIGAM/SDB/2023 DU 25 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 08/AC/K/SG/CRPM-EN/SIGAM/AG/2023 DU 05 AVRIL 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DES MOBILIERS DE BUREAUX A LA DELEGATION REGIONALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DE L'EXTREME-NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINPMEESA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINPMEESA, EXERCICE 2023.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

81

Reference [08 /2023/C/C.NKMT/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE DIGUE SUR LE TRONÇON METET CENTRE-OBOUT DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET. BIP 2023 MINTP. MONTANT PRÉVISIONNEL 7 000 000FRS CFA

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

82

Reference [00061/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 00061/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA PRODUCTION ET LA MULTIPLICATION DES DOCUMENTS ET SUPPORTS DE COMMUNICATIONA LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 10-08-2023

83

Reference [.003/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 003/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2023 DU 21 JUILLET 2023 RELATIVE A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES (BE) EN VUE DE L'ÉVALUATION FINALE DE LA 3EME PHASE DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF AU CAMEROUN « PNDP AGROPASTORAL-FED » DANS LE CADRE DE L'APPUI DU 11EME FED.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 24-07-2023

84

Reference [N° 00000006/CR/K/SG/SIGAM/SDB/2023 DU 07/06/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 00000006/CR/K/SG/SIGAM/SDB/2023 DU 07/06/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 04/AONO/K/SG/CRPM-EN/SIGAM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPES AMOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LE CADRE DE L'OPERATION SAHEL VERT, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPDED FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPDED, EXERCICE 2023

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

85

Reference [004/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 004/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2023 DU 21 JUILLET 2023RELATIVE A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES (BE) EN VUE DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES RURAUX VULNERABLES DE L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN, PAR L'APPROCHE A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO), DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) « PNDP HIMO MINKA ».

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-08-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

86	Reference	005 DPX/MINADER/PADFAII/ CSPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE PRIXDEMANDE DE PRIX EN PROCEDURE D'URGENCE N°005 DPX/MINADER/PADFAII/ CSPM/2023 DU 21 JUILLET 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT SUR 140 HA, EN VUE DE LA PRODUCTION DE L'OIGNON, DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MAROUA 1ER ET DE GAZAWA (REGION DE L'EXTREME-NORD), ET LES ARRONDISSEMENTS DE GUIDER ET DE PITO A (REGION DU NORD), CAMEROUN, POUR LE COMPTE DU PADFA II, EN 2 LOTS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-08-2023

87	Reference	003/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE LA PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE DU CACAO ET DU CAFE A L'ONCCFINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE —EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-07-2023

88	Reference	05/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 05/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 07 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION OU RESULTAT DE D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/RAD/D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAMP/CIPMP/2023 DU 28/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) PONTS DÉFINITIFS ET : KOTTI À SOMIE (9 ML) ; TE-TBO À ATTA (6 ML) ET UN (01) PONT SEMIDÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE MAWOUAP AU VILLAGE KLONG (6 ML) DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT MAYO-BANYO : REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

89	Reference	02 /DC/MIRAP/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIFA LA DEMANDE DE COTATION N° 02 /DC/MIRAP/CIPM/2023/DU 12 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE TRENTE (30) CHAPITEAUX A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE BANDJOUN

**DECISION MUNICIPALE N°019 /D/CPB/SG-SIGAMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIECE JOINTE

BANDJOUN le 11 Juillet 2023

Le MAIRE

MAPTUE FOTSO Nicky love

COMMUNE DE BAFANG**ADDITIF N°02 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... date d'ouverture des offres le Jeudi 20 Juillet 2023 à 11h et heure limite de dépôt des offres le Jeudi 20 Juillet 2023 à 10 h.
	Lire plutot Date d'ouverture des offres le Mercredi 26 Juillet 2023 à 11h et heure limite de dépôt des offres le Mercredi 26 Juillet 2023 à 10h. Le reste sans changement.

*BAFANG le 19 Juillet 2023**Le MAIRE****NJONKAM ANNE***

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD

DECISION REGIONALE N° 6/DR/K/SG/CRPM-EN/SIGAM/2023 DU 07/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/K/SG/CRPM-EN/SIGAM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE ARTISANAL REGIONAL DE MARQUA, EN PROCEDURE D'URGENCE.
MAÎTRE D'OUVRAGE : MINPMEESA FINANCEMENT : BIP MINPMEESA, EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Confère pièce jointe

MAROUA le 7 Juin 2023

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

DECISION N° 014/M/D/C/LB/SG/2023 DU 14/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À TAPPEL D'OFFRES N°011/AONO/C/LB/CIPM/2023 DU 03/02/ 2023, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LOGONE-BIMI DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOGONE-BIMI, DÉPLIEMENT DU LOGONE ET CHARI. RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI COMMUNIQUE,

DECIDE ;

ARTICLE 1: L'Entreprise ETS ABDOU ADAM BP 70 KOUSSERI, est retenue comme attributaire du marché relatif aux travaux de réhabilitation de la bibliothèque de Logone-Bimi dans la Commune de Logone Bimi, aux conditions ci-après :

- Montant TTC: 5 000 000 (Cinq millions) FCFA ;
- Délai d'exécution : quatre-vingt-dix (90) jours.

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera./-

LOGONE-BIRNI le 14 Mars 2023

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

PRÉFECTURE DU LOGONE ET CHARI

DÉCISION N° 007/D/K23/SP/2023 DU 27/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°001/DDC/K23/CDPM/2023 DU 23 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MINEPAT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Logone et Chari, Autorité Contractante,

DECIDE

Article 1": L'Entreprise DANAY SERVICE, BP 86 YAGOUA est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Avis de Consultation du Dossier de Demande de Cotation

N° 001/DDC/K23/CDPVI/2023 du 23 Mars 2023 pour les travaux de réhabilitation de la Clôture de la Délégation Départementale du MINERAL du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord, pour un montant corrigé de sept millions (7 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

Article 2: La présente Lettre-Commande est exécutée dans un délai de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation par le Chef de Service du Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera,-/

KOUSSERI le 27 Avril 2023

Le PRÉFET

ATEFACK MATHIAS

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SODECAO/CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET ENGRAIS A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCEDURE D'URGENCE, PORTANT CORRECTION DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES PLIS, CORRECTION ET HARMONISATION DES CRITERES ELIMINATOIRES DANS LES AVIS EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres	
Au lieu de ...	Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée, accompagnée des échantillons exigés contre récépissé de soumission à la SODECAO, au plus tard le 07 Aout 2023 à 9 H 00, heure locale et porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00.../AONO/SODECAO/DG/CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET ENGRAIS A LA SODECAO, EN PROCEDURE D'URGENCE ». « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Lire plutot	Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée, accompagnée des échantillons exigés contre récépissé de soumission à la SODECAO, au plus tard le 09 Aout 2023 à 9 H 00, heure locale et porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00.../AONO/SODECAO/DG/CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET ENGRAIS A LA SODECAO, EN PROCEDURE D'URGENCE ». « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis	
Au lieu de ...	L'ouverture des tous les plis contenant les pièces administratives, les offres technique et financière aura lieu le 07 Aout 2023 à 10 heures par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la SODECAO, en la salle des Actes à Yaoundé, en présence de chaque Soumissionnaire qui le désire ou de son représentant dûment mandaté.
Lire plutot	L'ouverture des tous les plis contenant les pièces administratives, les offres technique et financière aura lieu le 09 Aout 2023 à 10 heures par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la SODECAO, en la salle des Actes à Yaoundé, en présence de chaque Soumissionnaire qui le désire ou de son représentant dûment mandaté.

3 Autres	
Au lieu de ...	N/A
Lire plutot	VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 24 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

COMMUNE DE BANWA

DECISION MUNICIPALE N°06/DM/C-BWA/2023 DU 03/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DUMARCHE OBJET DU DAO N°07/AONO/C-BWA/CIPM/2023 DU 13 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONÇON DE ROUTE BANWA CENTRE - KAKO COMMUNE DE BANWA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANWA

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation notamment au titre IV concernant la tutelle sur les collectivités territoriales ;

Vu la Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°2021/600 du 05 Août 2021 portant nomination de Monsieur LANNUY HARRY NGWANYI aux fonctions de Préfet du département du Haut-Nkam ;

Vu l'Arrêté n°00D03/A/MINDDEVEL du 11 Janvier 2022 constatant l'élection de Monsieur TOMOH David aux fonctions de Maire de la Commune de Banwa

et ses adjoints ;

Vu la Décision n°00000157/CAB/MINMAP/CAB du 29 Mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communes d'Arrondissement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la circulaire

n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2023 ;

Vu le DAO n°08/AONO/C-BWA/QPM/2023 du 13 Juin 2023 pour les travaux gravillonnage des points critiques sur le tronçon de route Banwa centre - Kako, dans Commune de Banwa, Département du Haut-Nkam ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu le Procès-verbal n°08/C-BVVA/aPM du 29/05/2023 de la Commission

Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Maire de la Commune de Banwa ;

Vu la proposition d'attribution de la commission de passation des marchés formulée par la lettre n°08/L/C-BWA/aPM/2023 du 03 Juillet 2023 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Le marché, objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après

BANWA le 3 Juin 2023

Le MAIRE

TOMOH David

PRÉFECTURE DU LOGONE ET CHARI

DECISION N° 006/D/K23/SP/2023 DU 05 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/K23/CDPVI/2023 DU 24 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Logone et Chari, Autorité Contractante,

DECIDE

Article L'Entreprise BARKA ABOUYA, BP 100 Kousseri est retenue comme attributaire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 007/AONQ/K23/CDPM/2023 du 24 Mars

2023 en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la Délégation Départementale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord, pour un montant corrigé de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

Article 2 : Le présent Marché est exécuté dans un délai de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation par le Chef de Service du Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

KOUSSERI le 5 Mai 2023

Le PRÉFET

ATEFACK MATHIAS

COMMUNE DE MASSOCK

DECISION N° 2023/006/DM/SG/CMSOK PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CIPM/CMSOK/2023 DU 1ER JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR NGOGMBOG –MAMBONDO(9KM), ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MASSOK, Maitre d'Ouvrage

Vu la constitution

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Massok ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n°000159/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BATOUM BATOUM Robert, Maire de la Commune de Massok et les adjoints à l'issue de la session de plein droit du conseil Municipal tenue à Massok, le 18 février 2020 ;

Vu La lettre circulaire N°00000192/C/MINFI du 06 janvier 2023 relative à l'exécution , au suivi et au control de l'exécution des budgets des collectivités territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Vu Décision N°0000346/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 07 juin 2021 portant nomination du président de la commission interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Massok ;

Vu Décision municipale N°2023/058/DM/CMSOK/SG du 17 Mai 2023 Constatant la composition de la commission interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de MASSOK;

Vu Le procès –verbal de la session du 12 Juillet 2023 de la commission Ad hoc portant proposition d'attribution.

Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CIPM/CMSOK/2023 du 1^{er} Juin 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR NGOGMBOG –MAMBONDO(9KM), ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

DECIDE-

Article 1^{er} : ETS KESMER SERVICES, BP :00 Douala, Tel : 699 21 52 76 est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à l'avis d'appel d'offre susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suites :

Nature de la Lettre commande : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR NGOGMBOG –MAMBONDO(9KM), ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Montant de la Lettre commande : Montant TTC :26 998 400 FCFA.

Délai de livraison : Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MASSOCK le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

DECISION N° 013/D/C/LB/SG/2023 DU 14 MARS 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À TAPPEL D'OFFRES N° 010/AONO/C/LB/CTPM/2023 DU 03/02/ 2023, POUR LA RÉALISATION DE DEUX (02) MINI ADDUCTIONS D'EAU POTABLE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES LOCALITÉS DE OULLDÉLÉBÉ ET BOURGOUMA 2 DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI COMMUNIQUE,

DECIDE

ARTICLE 1: L'Entreprise ETS YAYA DJIBRINE BP 26 KOUSSERJ, est retenu attributaire du marché relatif aux travaux de réalisation de deux (02) mini adductions d'eau potable à énergie solaire dans les localités de Ouli-Délébé et Bourgouma 2 dans la Commune de Logone Birni, Département du Logone et Chari, aux conditions ci-après :

- Montant TTC; 44 709 999 (Quarante-quatre millions sept cent neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) FCFA ;
- Délai d'exécution : quatre vingt dix (90) jours.

ARTICLE 2 ; La présente décision sera communiquée partout où besoin sera,-

LOGONE-BIRNI le 14 Mars 2023

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

COMMUNE DE NJIMOM

DECISION D'ATTRIBUTION N°12/2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE A LA DEMANDE DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.NJM/CIPM-AG/2023 DU 23/05/2023, RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU CMPJ (LOTI) ET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES (LOT2), DE LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 99/016 du 22 décembre 1999 portant Statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et par public ;

par public ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant codes des Marchés Publics et de ces textes d'application subséquente ;

Vu le décret

N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement Commissions de Passation des Marchés

Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 portant modification et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février

2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire 003/CAI3/PM du 18 avril 2008, relative aux respects des règles régissant la Passation, l'Exécution et le Contrôle des

marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la lettre circulaire N° 001/LC/PR/MINMAP du 23 Août 2012. précisant les modalités des transferts des dossiers de la compétence

des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu

l'Arrêté 000076/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur NJIFEN ADAMOU aux fonctions de Maire

de la Commune de NJIMOM et de ses Adjoints ;

Vu la lettre circulaire N° 0003915/L/SG/IXjMI/DBEC/CE3 du 25 Juillet 2013 du Ministre Délégué à la présidence chargée des marchés

Publics relative à la composition des offres de régime fiscal dit Cront ;

Vu LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC /C.NJM/CIPM-AG/2023 DE 23/05/2023, RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU

CMPJ (loti) ET LA FOURNITURE DE PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES (lot2), DE LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

Vu la proposition d'attribution du 13/07/2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès

de la Commune de Njimom portant proposition d'attribution ;

DECIDE:

Article 1*: l'Appel d'Offre cité en référence est attribuée selon le tableau ci-dessous :...

NJIMOM le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

COMMUNE DE DIBANG

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/DC/ R-CE /C-DIBANG/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°02831-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ EECA-BYJ DU 07 JUIN 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN MATERIAUX DEFINITIFS SUR LA RIVIERE LEP NGAR, DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE,**

Vu la constitution ;
Vu la Loi N°2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la Loi N°2018 du 22 juillet 2018 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi N°2019 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriale Décentralisées ;
Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2023 ;
Vu le Décret N°77/091 du 25 mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats de Communes et établissements Communaux ;
Vu le Décret N°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination des Préfets ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; et ses textes d'applications subséquents
Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, en ses dispositions non contraires au décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000003/A/MINDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire de la Commune de DIBANG à l'issu du scrutin du 09 février 2020 ;
Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des lois des Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
Vu la décision N°00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la décision municipale N°013/DM/CD/19 du 24 avril 2019 portant désignation du Secrétaire au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBANG ;
Vu la note de service N°016/NS/MINMAP/CAB du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés dans la Région du Centre ;
Vu la lettre N°248/L/J08/SDL du 05 avril 2019 portant désignation d'un membre dans les Commissions Communales Internes des Publics ;
Vu la Décision Municipale 025/DM/CD/23 du 02/05/2023 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de DIBANG ;
Vu l'autorisation de gré à gré N°02831-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ EECA-BYJ du 07 juin 2023 ;
Vu le Dossier consultation des entreprises en procédure de gré à gré N°005/DC/ R-CE /C-DIBANG/CIPM/2023 du 15 juin 2023, pour l'exécution des travaux de construction d'un pont en matériaux définitifs sur la rivière LEP NGAR, dans la commune de Dibang, Département du NYONG et KELLE, Région du Centre ;
Vu le rapport du comité d'analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire **LE GROUPEMENT HITACHI FORWARD-ETS HEZ**, NIU PO86712131310-F, Tél : 696 513 161, a été retenu pour l'exécution des travaux de construction d'un pont en matériaux définitifs sur la rivière LEP NGAR, dans la commune de Dibang, Département du NYONG et KELLE, Région du Centre, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA Quatre-vingt-dix -neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent soixante** (99 999 560) et pour un délai d'exécution de quatre (04) mois.

Article 2 – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DIBANG le 10 Juillet 2023

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

PRÉFECTURE DU LOGONE ET CHARI

DECISION N°008/D/K23/SP/2023 DU 26 AVR 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DDC/K23/CDPM/2023 DU 24 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE LOGONE-BIRNI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Logone et Chari, Autorité Contractante,

DECIDE

Article L'Entreprise ABDOU ADAM, BP 70 KOUSSERI est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Avis de Consultation du Dossier de Demande de Cotation

N°002/DDC/K23/CDPM/2023 du 24 Mars 2023 pour les travaux de réhabilitation de Souspréfecture de Logone-Birni, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord. pour un montant corrigé de dix millions (10 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

Article 2 : Le présente Lettre-Commande est exécutée dans un délai de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation par le Chef de Service du Marché-

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

KOUSSERI le 28 Avril 2023

Le PRÉFET

ATEFACK MATHIAS

COMMUNE DE NYAMBAKA

DECISION MUNICIPALE N° 16/DM/CNY/SG/2023 DU 20/07/2023 PORTANT RESILIATION D'UN LETTRE COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la constitution :

Vu la loi n° 2019 /024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2007/115 du 23 Avril 2007 portant création des nouvelles communes et Arrondissements ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et Fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Décret no 2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur **AWOUNFACK ALIENOU YVES BERTRAND** aux fonctions du Préfet du département de la Vina;

Vu l'Arrêté N°000015/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection de Monsieur **ABBO OUMAROU** en qualité de Maire de la Commune de Nyambaka et de ses adjoints ;

Vu l'Arrêté no 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Commune et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n°00000006 /C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023;

Vu les différents Avis d'Appel d'Offre relatifs aux projets ;

Vu la Demande de résiliation du marché introduite par l'ETS BANAMA en date du 15 Juin 2023.

-DECIDE-

Article 1er: Lettre Commande n° 07/LC/CNY/SG/SIGAMP/2023 du 16 Mai 2023 relative à l'exécution des travaux de construction du Centre d'Alphabétisation de Nyambaka est résiliée.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NYAMBAKA le 20 Juillet 2023

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

PRÉFECTURE DU LOGONE ET CHARI

DÉCISION N°004/D/K23/SP/2023 DU 03 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À TAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/K23/CDPVI/2023 DU 21 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE PLUS (02) BUREAUX AU LYCÉE TECHNIQUE BILINGUE DE KOUSSERI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Logone et Chari, Autorité Contractante,

DECIDE

Article 1: L'Entreprise DENIA ET FILS, BP 158 Kaélé est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres National N°004/AONO/K23/CDPM/2023 du 21

Mars 2023 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe plus (02) bureaux au Lycée Technique Bilingue de Kousseri, Département du Logone et

Chari Région de l'Extrême-Nord, pour un montant corrigé de Trente-six millions sept cent quarante-neuf mille neufcent soixante-sept (36 749 967) de francs CFA toutes taxes comprises.

Article 2 : La présente Lettre-Commande est exécutée dans un délai de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation par le Chef de Service du Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera/.

KOUSSERI le 3 Mai 2023

Le PRÉFET

ATEFACK MATHIAS

COMMUNE DE MASSOCK

DECISION N° 2023/004/DM/SG/CMSOK PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CIPM/CMSOK/2023 DU 1ER JUIIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF A L'ECOLE MATERNELLE DE TOMEL DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MASSOK, Maitre d'Ouvrage

Vu la constitution

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Massok ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n°000159/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BATOUM BATOUM Robert, Maire de la Commune de Massok et les adjoints à l'issue de la session de plein droit du conseil Municipal tenue à Massok, le 18 février 2020 ;

Vu La lettre circulaire N°00000192/C/MINFI du 06 janvier 2023 relative à l'exécution , au suivi et au control de l'exécution des budgets des collectivités territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Vu Décision N°0000346/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 07 juin 2021 portant nomination du président de la commission interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Massok ;

Vu Décision municipale N°2023/058/DM/CMSOK/SG du 17 Mai 2023 Constatant la composition de la commission interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de MASSOK;

Vu Le procès –verbal de la session du 12 Juillet 2023 de la commission Ad hoc portant proposition d'attribution.

PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF A L'ECOLE MATERNELLE DE TOMEL DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

DECIDE-

Article 1^{er} : ETS YOUATO & FRERES, BP : 627 NKONGSAMBA, Tel : 6 77 60 35 46 est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à l'avis d'appel d'offre susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suites :

Nature de la Lettre commande : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF A L'ECOLE MATERNELLE DE TOMEL DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Montant de la Lettre commande : Montant TTC : 9 999 160FCFA.

Délai de livraison : Quatre (04) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NJIMOM

DECISION D'ATTRIBUTION N° 004/2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-NJM/SG/CIPM-TBEC/2023 DU 14/04/2023 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DUCENTRE DE SANTEINTEGRE DEMANKIII DANS LA COMMUNE DENJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIECE JOINTE

NJIMOM le 9 Juin 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

COMMUNE DE NKOLMETET

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2023 DU 23/03/2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CERTAINES ROUTES : PISTE AGRICOLE ZOK-ENDENGUE: 10KM (LOT 1) ET PISTE AGRICOLE CHEFFERIE NKOLYA I-EBOMSI I : 08KM (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET. BIP 2023 MINADER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET**

Vu la constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la Loi N° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi des finances pour l'exercice 2023
Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et Complété par le décret N°2012/ 076 du 08 Mars 2012 ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2022/302 du 14 juillet 2022 portant nomination de **Monsieur ENGAMBA Emmanuel Ledoux** aux fonctions de Préfet du département du Nyong et So'o ;
Vu l'Arrêté N°204/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions Internes de Passation de Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu l'Arrêté N°000146/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.
Vu la Décision N°000247/D/MINMAP du 02 Mai 2023 portant désignation d'un Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communes de Nkolmetet ;
Vu la Note de service N°00000464/N/MINFI/SG/DRFI/SDBM/SM portant désignation des représentants du MINFI au sein des Commissions Internes de Passation des Marché placés auprès des 360 Communes du Cameroun pour L'exercice 2019/2020 ;
Vu la Note de service N°54/NS/J10/SDL du 15 Mai 2023 portant désignation des Représentants de la tutelle au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes du Nyong et So'o.
Vu le procès-verbal d'ouverture du pli du 27/06/2023
Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres
Vu La lettre de transmission du président de la CIPM au Maire de la Commune de Nkolmetet
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er}: L'Etablissements : **KOUAM And Cie Sarl** est retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée, de la manière suivante.

Objet et lieu des travaux	Attributaire	Montant lu (Frs CFA)	Délais
Ouverture de la piste agricole Zok-Endengue: 10km (Lot 1) dans la Commune de Nkolmetet	KOUAM And Cie Sarl	26 692 188	03 mois
Ouverture de la piste agricole Chefferie Nkolya I-Eboms I : 08km (lot 2) dans la Commune de Nkolmetet	KOUAM And Cie Sarl	23 295 488	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout ou besoin sera./-

NKOLMETET le 13 Juillet 2023

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

DECISION N° 009M /D/C/LB/SG/2023 DU 10 MARS 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/C/LB/CIPM /2023 DU 02/02/2023. POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES VILLAGES DE L'ARRONDISSEMENT DE L-OGONE-BIMI EN 50 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIMI, DÉPARTEMENT DULOGONE ET CHARI RÉGION DE REXUÉME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI COMMUNIQUE,

DECIDE :

ARTICLE 1: L'Entreprise ETS MOUHIBA BP 247 KOUSSIIRI, est retenue comme attributaire du marché relatif aux travaux d'éclairage public des villages de l'Arrondissement

de Logone-Birni en 50 lampadaires solaires dans la Commune de Logone Bimi ,aux conditions ci-après :

- Montant TTC: 100 000 000 (Cent millions) FCFA ;

- Délai d'exécution : quatre-vingt-dix (90) jours.

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera./-

LOGONE-BIRNI le 10 Mars 2023

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUEN°000050/23/MINEE/SG/DGRE/CNPAEA-MRU DU 19 JUILLET 2023 PORTANT ANNULLATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL LIMITÉ AUX PAYS MEMBRES DE LA BID N°03/AOI/PM/MINEE/PAEA-MRU/CSPM/CCCM-AI/2022 DU 20 SEPTEMBRE 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX-NEUF (19) SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SAEP) ET DE SEPT CENT VINGT-DEUX (722) LATRINES PUBLIQUES, COMPOSÉES DE CENT QUARANTE-QUATRE (144) BLOCS DE QUATRE (04) ET SOIXANTE-TREIZE (73) BLOCS DE DEUX (02), DANS DIX-NEUF (19) LOCALITÉS DES RÉGIONS DE L'OUEST, LITTORAL, SUD-OUEST ET NORD-OUEST CAMEROUN, FINANCEMENT ISTISNA'A N°02CM-0083 DU 21 FÉVRIER 2017.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie porte à la connaissance des Soumissionnaires ayant participé à l'avis spécifique de passation de marché susmentionné que ledit avis d'Appel d'Offres est annulé conformément à la décision N°000497/23/MINEE/SG/DGRE/CNPAEA-MRU du 19 Juillet 2023.

Par ailleurs, les Soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours ouvrages à compter de la date de publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le **MINISTRE**

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE BANWA

DECISION MUNICIPALE /DM/C-BWA/2Q23 DU 03/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DAO N°08/AONO/C-BWA/CIPM/2023 DU 13 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONÇON DE ROUTE MOUMEE PONT - BAPOUNGUE COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANWA

Vu la Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation notamment au titre IV concernant la tutelle sur les collectivités territoriales ;

Vu la Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°2021/600 du 05 Août 2021 portant nomination de Monsieur LANNUY HARRY NGWANYI aux fonctions de Préfet du département du Haut-Nkam ;

Vu l'Arrêté n°0003/A/MINDDEVEL du 11 Janvier 2022 constatant l'élection de Monsieur TOMOH David aux fonctions de Maire de la Commune de Banwa et ses adjoints ;

Vu la Décision n°00000157/CAB/MINMAP/CAB du 29 Mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communes d'Arrondissement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la circulaire

n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°0000005/C/MINR du 30 Décembre 2022 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2023 ;

Vu le DAO n°08/AONO/C-BWA/CiPM/2023 du 13 Juin 2023 pour les travaux gravillonnage des points critiques sur le tronçon de route Moum.éePont - Bapoungué, dans Commune de Banwa, Département du Haut-Nkam ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu le Procès-verbal n°09/C-BWA/aPM du 29/05/2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics • auprès du Maire de la Commune de Banwa ;

Vu la proposition d'attribution de la commission de passation des marchés formulée par la lettre n°09/L/C-BWA/CIPM/2023 du 03 Juillet 2023 ;

DECIDE :

Article Le marché, objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après...

BANWA le 3 Juin 2023

Le MAIRE

TOMOH David

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

DECISION N° 012/D/C/LB/SG/2023 DU 14/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N° 009/AONO/C/LB/CIPM/2023 DU 03/02/2023, POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES VILLAGES DE RARRONDISSEMENT DE LOGONE- BIMI EN 25 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DÉPARTEMENT DULOGONE ET CHARI RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI COMMUNIQUE,

DECIDE

ARTICLE 1: L'Entreprise ETS YAYA DJIBRINE BP 262 KODSSLRi, est retenue comme attributaire du marché relatif aux travaux d'éclairage Public des villages de l'Arrondissement de Logone-Bimi en 25 Lampadaires Solaires dans la Commune de Logone Birni. aux conditions ci-après :

- Montant TTC: 50 000 000 (Cinquante millions) FCFA ;
- Délai d'exécution : quatre vingt dix (90) jours.

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera./-

LOGONE-BIRNI le 14 Mars 2023

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

MISSION DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES MONTS MANDARA

COMMUNIQUE FINAL LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MISSION DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES MONTS MONDARO (MIDIAAA), AUTORITÉ CONTRACTANTE, O L'HONNEUR D'INFORMER LE PUBLIC DO RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CL-OPRÈS : AVIS DE COTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/AONO/MIDIMA/CIPM-AG/2023 DU 12 AVRIL POUR LA FOUNTURE DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA MISSION DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES MONTS MANDARA (MIDIMA) A MAROUA DEPARTEMENT DU DIAMARE REGION DE L'EXTREME-NORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Confère pièce jointe

MAROUA le 7 Juillet 2023

Le ADMINISTRATEUR

BAKARI ROBERT

COMMUNE DE BANWA

DECISION MUNICIPALE N°04 /DM/C/BWA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maïfe de la Commune de Banwa,

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation a la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 DU 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables au commune

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant codegénéraldes collectivités territoriales décennualisées

Vu le Décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 fixant les règles applicables aux communes

Vu le Décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Banwa ;

Vu le Décret n° 2021/600 du 05 Août 2021 portant nomination de Monsieur LANYUY HARRY NGWANYI aux fonctions de Préfet du Département du Haut-Nkam

Vu l'Arrête n° 0003/A/MINDDEVEL du 11 Janvier 2022 constatant l'élection de Monsieur

TOMOH David aux fonctions de Maire de la Commune de Banwa et ses adjoints

Vu la décision n° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de commune et communes d'Arrondissement,

Vu la décision Municipale N°13/DM/C-BWA/CIPM/2023 Du 30 MAI 2023 modifiant et constatant la commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Banwa ;

Vu le procès verbal de négociation N°01/PV/N/C-BWA/CIPM/2023 DU 12/06/2023

DECIDE :

Article 1^{er} : de l'Entreprise ETS groupement CHIADEU LEUDJIE ET FLOMAR, tél: 674 48 25 11/ 653 18 47 69 est pour compter de le date de signature de la présente décision d'attribution du marché, obj et de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 04/ AOWO/C-BWA/CIPM/2023 DU 03/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FERME MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE BANWA.

DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM pour un montant HC de 22 000 000 (vingt deux millions) Frans CFA pour un délai de 90 jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée publiée et communiquée partout où besoin sera./

BANWA le 12 Juin 2023

Le MAIRE

TOMOH David

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 017/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DES LIGATURES ET SUTURES CHIRURGICALES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture des ligatures et sutures chirurgicales à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture des ligatures et sutures chirurgicales à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel TTC en FCFA de cette prestation est réparti comme suit :

Tranche ferme (2023)	Tranche conditionnelle 1 (2024)	Tranche conditionnelle 2 (2025)	Total
13 200 000	13 200 000	13 200 000	39 600 000

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont réparties comme suit :

Tranche ferme (2023)	Tranche conditionnelle 1 (2024)	Tranche conditionnelle 2 (2025)
Ligatures et sutures chirurgicales	Ligatures et sutures chirurgicales	Ligatures et sutures chirurgicales

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Do

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, con compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 3359880001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tel
12 H 00 min et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert »

N° 017 /AONO/HGD/CIPM/2023 du 24 juillet 2023 pour la fourniture des li

A n'ouvrir qu'en séance

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation s'étale sur 03 mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 264 000 FCFA. Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances. La date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Le défaut de pièces agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **23 août 2023** à **13 H 00** min par la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.) - G402. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture de plis.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années.
5. Offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copie.
6. Absence d'une autorisation à soumissionner délivrée par un fabricant des produits commandés.
7. Absence d'au moins un des échantillons demandés accompagnés de la liste de colisage conformément au modèle dans le DAO.
8. Non-conformité d'au moins un des échantillons demandés aux exigences de la liste de colisage.
9. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
10. Absence de notices et/ou fiches descriptives en français et/ou en anglais précisant les caractéristiques de chaque produit.
11. Absence de preuve d'avoir réalisé au Cameroun au cours des dernières années (2020 à date) au moins un marché public.
12. Absence de l'agrément de fabrication ou de commercialisation de dispositifs médicaux et/ou de matériel médical délivré par le Ministère de la Santé.
13. Non-respect d'au moins une des caractéristiques d'un des produits proposés tel que décrit dans le DAO (DF).
14. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur.
2. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 40 millions de FCFA.
3. **Capacité financière** : preuve d'une surface financière supérieure ou égale à 10 millions de FCFA.
4. **Planning conforme au calendrier (dans le DF) et délai de livraison** : 03 mois au plus.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif Technique (DT).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la soumission.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics).

COMMUNE DE DIBANG

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/DC/ R-CE /C-DIBANG/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°02828-23/L/PRC/MINMAP/SG/ DGMI/DMAI/NMO DU 07 JUIN 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU HTA MONOPHASE EN SUPPORT BETON DANS LES LOCALITES DE SONG LEND ET PESLIPAN CHEFFERIE, DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

- Vu la constitution ;
 - Vu la Loi N°2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
 - Vu la Loi N°2018 du 22 juillet 2018 fixant les règles applicables aux communes ;
 - Vu la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
 - Vu la Loi N°2019 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriale Décentralisées ;
 - Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2023 ;
 - Vu le Décret N°77/091 du 25 mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats de Communes et établissements Communaux ;
 - Vu le Décret N°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination des Préfets ;
 - Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; et ses textes d'applications subséquents
 - Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, en ses dispositions non contraires au décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 - Vu l'Arrêté N°000003/A/MINDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire de la Commune de DIBANG à l'issu du scrutin du 09 février 2020 ;
 - Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
 - Vu la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des lois des Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
 - Vu la décision N°00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
 - Vu la décision municipale N°013/DM/CD/19 du 24 avril 2019 portant désignation du Secrétaire au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBANG ;
 - Vu la note de service N°016/NS/MINMAP/CAB du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés dans la Région du Centre ;
 - Vu la lettre N°248/L/J08/SDL du 05 avril 2019 portant désignation d'un membre dans les Commissions Communales Internes des Publics ;
 - Vu la Décision Municipale 025/DM/CD/23 du 02/05/2023 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de DIBANG ;
 - Vu l'autorisation de gré à gré N°02828-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmo du 07 juin 2023 ;
 - Vu le Dossier consultation des entreprises en procédure de gré à gré N°006/DC/ R-CE /C-DIBANG/CIPM/2023 du 15 juin 2023, pour les travaux de réhabilitation du réseau HTA monophasé en support béton dans les localités de Song Lend et Peslipan chefferie, dans la commune de Dibang, Département du NYONG et KELLE, Région du Centre ;
 - Vu le rapport du comité d'analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières ;
- Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire : ETS VISTA LAND, B.P : 10104 YAOUNDE, TEL : 655 24 42 54, N° RC : RC/YAO/2021/A/2483, N° contribuable : P047412671057-J, est retenu pour les travaux Réhabilitation du réseau HTA aérien monophasé en support béton dans les localités de SONG NLEND et PESLIPAN CHEFFERIE, dans la commune de Dibang, Département du NYONG et KELLE, Région du Centre, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-onze mille neuf cent quatre-vingt-cinq** (49 991 985) et pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO / PRESSE N° 968/C/MINTP/SG/CPR-FC/EP/SPM/EJPT2/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA SOLLICITATION À MANIFESTATION N° 091/SMI/MINTP/SG/CPR-FC/CACPR-FC/2022 DU 07 OCTOBRE 2022, RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS EN VUE DE « L'ENQUÊTE VISANT À ÉTABLIR LA SITUATION DE RÉFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN TERMES DE PORT DE CEINTURE DE SÉCURITÉ, CONDUITE EN ÉTAT D'IVRESSE ET PORT DE CASQUE AU CAMEROUN ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS COMMUNIQUE :

A l'issue de la Sollicitation à Manifestation d'Intérêt **N°091/SMI/MINTP/SG/CPR-FC/CACPR-FC/2022 du 07 octobre 2022**, relative au recrutement d'une firme de consultants en vue de **l'enquête visant à établir la situation de référence sur la sécurité routière en termes de port de ceinture de sécurité, conduite en état d'ivresse et port de casque au Cameroun**, les firmes ci-après sont retenues pour la suite de la procédure :

N°	Firme	Mandataire	Nationalité	Adresse
01	GROUPEMENT FRED ENGINEERING S.R.L et ACAEXPERTISE	FRED ENGINEERING S.R.L	ITALIENNE	Rome, Italie Tél : +390 686 219483 / +34 620 248 446 Email : info@fredeng.eu
02	LE COMPETING	LE COMPETING	CAMEROUNAISE	Yaoundé, Cameroun Tél : +237 222 215 988 / 699 501 177 Email : fumagho@yahoo.fr
03	GROUPEMENT TFM INTERNATIONAL ET SOREPS SARL	TFM INTERNATIONAL	CAMEROUNAISE	Yaoundé, Cameroun Tél : +237 675 252 489 / 699 501 177 Email : fabientasso@yahoo.fr
04	GROUPEMENT ECU-CONSULTANTS UNITED INC ET ZEN AU VOLANT	ECU-CONSULTANTS UNITED INC	CANADIENNE	Québec Province, Canada Tél : +1 514 549 07 19 Email : info@ecu-consultant.net

Lesdites firmes sont invitées à produire leurs offres techniques et financières conformément à la Demande de Propositions qui leur sont transmises.

Chacune des firmes concernées devra avoir l'obligance de faire savoir par écrit, facsimilé ou par courriel, qu'elle a reçu sa lettre d'invitation, aux adresses suivantes :

Services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située au deuxième étage (porte 210) de l'immeuble R+3, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, sis à l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé. Tél : 237 222 22 92 34

et

Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) – Yaoundé - Cameroun, sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, en face du Lac Municipal

Téléphone : 666 003 934 ; Adresse électronique : csepr_badbm@yahoo.fr

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE NKOLMETET

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE DIGUE SUR LE TRONÇON METET CENTRE-OBOUT DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET. BIP 2023 MINTP

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET**

Vu la constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la Loi N° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi des finances pour l'exercice 2023
Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et Complété par le décret N°2012/ 076 du 08 Mars 2012 ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2022/302 du 14 juillet 2022 portant nomination de **Monsieur ENGAMBA Emmanuel Ledoux** aux fonctions de Préfet du département du Nyong et So'o ;
Vu l'Arrêté N°204/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions Internes de Passation de Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu l'Arrêté N°000146/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.
Vu la Décision N°000247/D/MINMAP du 02 Mai 2023 portant désignation d'un Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communes de Nkolmetet ;
Vu la Note de service N°00000464/N/MINFI/SG/DRFI/SDBM/SM portant désignation des représentants du MINFI au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés placés auprès des 360 Communes du Cameroun pour L'exercice 2019/2020 ;
Vu la Note de service N°54/NS/J10/SDL du 15 Mai 2023 portant désignation des Représentants de la tutelle au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes du Nyong et So'o.
Vu le procès-verbal d'ouverture du pli du 27/06/2023
Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres
Vu La lettre de transmission du président de la CIPM au Maire de la Commune de Nkolmetet
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er}: L'Établissements : **KOUAM And Cie Sarl** est retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée, de la manière suivante.

Objet et lieu des travaux	Attributaire	Montant lu (Frs CFA)	Délais
réhabilitation d'une digue sur le tronçon Metet centre-Obout dans la commune de Nkolmetet. BIP 2023 MINTP.	KOUAM And Cie Sarl	6 994 013	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout ou besoin sera./-

YAOUNDE le 13 Juillet 2023

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE DE KEKEM

DECISION N° 14/D/F/F.33/CKKEM/MO/2023 DU 23/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CKKEM/CIPM-AG/2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Attributaire: ETS TSAFELEG

Montant : 8 397 787

KEKEM le 23 Juin 2023

Le MAIRE

KAMENI Charles

COMMUNE DE BANWA

DECISION MUNICIPALE N°01/DM/C/BWA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Banwa,
Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation à la décentralisation ;
Vu la loi n°
2004/018 OU 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables au commune
Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées
Vu le Décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 fixant les règles applicables aux communes
Vu le Décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Banwa ;
Vu le Décret n° 2021/600 du 05 Août 2021 portant nomination de Monsieur LANYUY HARRY NGWANYI aux fonctions de Préfet du Département du Haut-Nkam
Vu l'Arrêté n° 0003/A/MINDDEVEL du 11 Janvier 2022 constatant l'élection de Monsieur TOMOH David aux fonctions de Maire de la Commune de Banwa et ses adjoints
Vu la décision n° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de commune et communes d'Arrondissement,
Vu la décision Municipale n° 13/DM/C-BWA/CIPM/2023 Du 30 MAI 2023 modifiant et constatant la commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Banwa ;
Vu la lettre de proposition d'attribution de la CIPM après de la Commune de Banwa n° 04/iyc-BWA/CIPM/2023 du 31/05/2023

DECIDE :

Article 1" : de l'Entreprise ETS PRESTA EVA tel ; 656 93 66 46 est pour compter de la date signature de la présente décision d'attribution du marché, objet de la DC N° OVDC/C'BWA/C'PW2023 du 03/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERTAU CENTRE VILLE DANS LACOMMUNE DE BANWA DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM pour un montant TTC de 9 521 731 TTC FCFA (neuf million cinq cent vingt un mille sept cent trente un francs cfa)TTC pour un délai 90 jours.

Article 2 ; La présente décision sera enregistrée publiée et communiquée partout où besoin seraV-

BANWA le 12 Juin 2023

Le MAIRE

TOMOH David

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD

COMMUNIQUE N° 00000007/CR/K/SG/SIGAM/SDB/2023 DU 07/06/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 09/AC/K/SG/CRPM-EN/SIGAM/2023 DU 14 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE A LA DELEGATION REGIONALE DES (VIINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE DE L'EXTREME-NORD A MARQUA EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINMIDT FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINMIDT, EXERCICE 2023,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Confère pièce jointe

MAROUA le 7 Juin 2023

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

PRÉFECTURE DU LOGONE ET CHARI

DÉCISION N°002/D/K23/SP/2023 DU 26 AVR 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/K23/CDPM/2023 DU 20 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET UN BLOC DE TOILETTE A TROIS (03) COMPARTIMENTS À LA SAR/SM DE MAKARY, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Logone et Chari, Autorité Contractante,

DÉCIDE

Article 1: L'Entreprise DJAKDJING FOUISSALLA, BP 38 Makary est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° 001/AONO/K23/CDPM/2023 du 20 Mars 2023 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe avec bureau du directeur et un bloc de toilette a trois (03) compartiments à la SAR/SM de Makary, Département du Logone et Chari Région de

l'Extrême-Nord, pour un montant corrigé de quarante millions (40 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

Article 2: La présente Lettre-Commande est exécutée dans un délai de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation par le Chef de Service du Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

KOUSSERI le 26 Avril 2023

Le PRÉFET

ATEFACK MATHIAS

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

DECISION N° 010/D/C/LB/SG/2023 DU 10 MARS 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/C/LB/CLPMTBEC/2023 DU 02/02/2023, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE LOGONE-BIMI DANS PARRONDISSEMENT DE LOGONE BIMI, DÉPARTEMENT DULOGONE ET CHARI RÉGION DE L'EXTRCME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI COMMUNIQUE,

DECIDE

ARTICLE 1: L'Entreprise ETS KARÎM ET FILS BP 74 KOUSSERI, est retenue comme attribuaire du marché relatif aux travaux de réhabilitation de centre médical d'Arrondissement de Logone-Bimi dans l'Arrondissement de Logone Bimi.

Département du Logone et Chari Région de l'Extrême-Nord aux conditions ci-après :

- Montant TTC: 20 000 000 (Vingt millions) FCFA ;
- Délai d'exécution : quatre vingt dix (90) jours.

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée par tout moyen qui sera nécessaire.

LOGONE-BIRNI le 10 Mars 2023

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

COMMUNE DE MASSOCK

DECISION N° 2023/005/DM/SG/CMSOK PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/CMSOK/2023 DU 1ER JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SONGMBENGUE DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MASSOK, Maitre d'Ouvrage

Vu la constitution

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Massok ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n°000159/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BATOUM BATOUM Robert, Maire de la Commune de Massok et les adjoints à l'issue de la session de plein droit du conseil Municipal tenue à Massok, le 18 février 2020 ;

Vu La lettre circulaire N°00000192/C/MINFI du 06 janvier 2023 relative à l'exécution , au suivi et au control de l'exécution des budgets des collectivités territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Vu Décision N°0000346/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 07 juin 2021 portant nomination du président de la commission interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Massok ;

Vu Décision municipale N°2023/058/DM/CMSOK/SG du 17 Mai 2023 Constatant la composition de la commission interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de MASSOK;

Vu Le procès –verbal de la session du 12 Juillet 2023 de la commission Ad hoc portant proposition d'attribution.

Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/CMSOK/2023 du 1^{er} JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SONGMBENGUE DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

DECIDE-

Article 1^{er} : ETS YOUATO & FRERES, BP : 627 NKONGSAMBA, Tel : 6 77 60 35 46 est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à l'avis d'appel d'offre susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suites :

Nature de la Lettre commande : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SONGMBENGUE DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Montant de la Lettre commande : Montant TTC :24 872 952 FCFA.

Délai de livraison : Quatre (04) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MASSOCK le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

COMMUNE DE NKOLMETET

ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2023 DU 23/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE D'OUVERTURE DE CERTAINES ROUTES : PISTE AGRICOLE ZOK-ENDENGUE: 10KM (LOT 1) ET PISTE AGRICOLE CHEFFERIE NKOLYA I-EBOMSI I : 08KM (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET. BIP 2023 MINADER. MONTANT PRÉVISIONNEL 50 000 000 FRCS CFA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET COMMUNIQUE**

Par décision n° 09./2023/DM/C/C.CKMT/SG du 13/07/2023, le résultat se présente comme suit :

Objet et lieu des travaux	Attributaire	Montant lu (Frs CFA)	Délais
Ouverture de la piste agricole Zok-Endengue: 10km (Lot 1) dans la Commune de Nkolmetet	KOUAM And Cie Sarl	26 692 188	03 mois
Ouverture de la piste agricole Chefferie Nkolya I-Ebomsii : 08km (lot 2) dans la Commune de Nkolmetet	KOUAM And Cie Sarl	23 295 488	03 mois

L'entreprise susnommée, est retenus pour l'exécution des travaux d'ouverture de certaines routes : Piste agricole Zok-Endengue: 10km (Lot 1) et piste agricole Chefferie Nkolya I-Ebomsii I : 08km (lot 2) dans la commune de Nkolmetet, département du Nyong et So'o, Région du centre.de la manière suivante

Ø Lot 1 : **Kouam & Cie Sarl**

Ø Lot 2 : **Kouam & Cie Sarl**

Elle est pour ce fait invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nkolmetet pour l'établissement des lettres **commandes**

NKOLMETET le 13 Juillet 2023

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE DE BANA

DECISION MUNICIPALE N°11/2023/DM/C/BNA/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°4 /AONO/C-BNA/CIPM-TBEC/2()23 DU /2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BOUTIQUES ET D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE MARCHAND AU MARCHÉ DE BAPOUH, COMMUNE DE BANA, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIECE JOINTE

BANA le 18 Juin 2023

Le MAIRE

FANGA Jean Baptiste

COMMUNE DE NJIMOM

DECISION D'ATTRIBUTION N°13/2023/DA/C/SM/C.NJM REUTIVE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°LL/AONO/C-NJIMOM/CIPM-TBEC/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DU CMPJ DE NJIMOM, DEPARTEMENT OU NOUN, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIECE JOINTE

NJIMOM le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

COMMUNE DE NJIMOM

DECISION D'ATTRIBUTION N°06/2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C.NJIMOM/CIPM-AI/2023 DU 14/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la constitution ;
Vu la loi N° 99/016 du 22 décembre 1999 portant Statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et parapublic ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics et de ces textes d'application subséquente ;
Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 portant modification et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008. relative aux respects des règles régissant la Passation. l'Exécution et le Contrôle des marchés Publics ;
Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19juin 2012 relative à la passation et contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la lettre circulaire N° 001/I.C/PR/MINMAP du 23 Août 2012, précisant les modalités des transferts des dossiers de la compétence des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté 000076/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant élection de Monsieur NJIFEN ADAMOU aux fonctions de Maire de la Commune de NJIMOM et de ses Adjoints ;
Vu la lettre circulaire N°0003915/L/SG/DGMI/DBEC/CE3 du 25 Juillet 2013 du Ministre Délégué à la présidence chargé des marchés Publics relative à la comparaison des oITres de régime fiscal diiTércnt ;
Vu APPEL D'OFFRES NATIONAL OI^VERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C.NJIMOM/CIPM-AI/2023 DU 14/04/2023 POIÏR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT FORAGES EQUIPES DE PMII DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
Vu la proposition d'attribution du 13/07/2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Njimom portant proposition d'attribution :
DECIDE:
Article 1^: l'Appel d'Offre cité en référence est attribuée selon le tableau ci-dessous :...

NJIMOM le 9 Juin 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

PRÉFECTURE DU LOGONE ET CHARI

DÉCISION N°003/D/K23/SP/2023 DU 26 AVR 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/K23/CDPM/2023 DU 20 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE HILE- ALIFA, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI RÉGION DE TEXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Logone et Chari, Autorité Contractante.

DÉCIDE

Article 1: L'Entreprise BECHIR YOUNOUS, BP Kousseri est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/K23/CDPM/2023

du 20 Mars 2023 en procédure d'urgence pour les travaux de construction de l'inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Hile-Alifa, Département du Logone et Chari Région de l'Extrême-Nord, pour un montant corrigé de trente millions (30 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

Article 2: La présente Lettre-Commande est exécutée dans un délai de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation par le Chef de Service du Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besj0[n sera./-

KOUSSERI le 26 Avril 2023

Le PRÉFET

ATEFACK MATHIAS

PRÉFECTURE DU LOGONE ET CHARI

DÉCISION N° 003/D/K23/SP/2023 DUPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL (OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 BIS/AONO/K23/CDPM/2023 DU 19/04/2023 EN PROCÉDURE (URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE FENERGIE DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE FEXTRÊME-NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Logone et Chari, Autorité Contractante

DECIDE

Article 1: L'Entreprise MOUHIBA, BP 247 Maroua retenue comme attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003BIS/AONO/K23/CDPWV2023 du 19/04/2023 en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Logone et Chari, Région de l'Extreme nord, pour un montant corrigé de Soixante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (64 999 999) de francs CFA toutes taxes comprises.

Article 2 : Le présent Marché est exécuté dans un délai de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation par le Chef de Service du Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera/.

KOUSSERI le 29 Mai 2023

Le PRÉFET

ATEFACK MATHIAS

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD

COMMUNIQUE N°08/CR/K/SG/SIGAM/SDB/2023 DU 15 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°13/AONR/K/MOD/CRPM-EN/SIGAM/2023 DU 15 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET L'AMENAGEMENT DE LA « VITRINE MADE IN CAMEROON » A MAROUA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD, EN DEUX (02) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE SUIVANT AUTORISATION N° 01753-23/UMINMAP/SG/DGMI/DMBEC/NC DATE DU 05 AVRIL 2023 PORTANT MAÎTRE D'OUVRAGE : MINCOMMERCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINCOMMERCE, EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Confère pièce jointe

MAROUA le 15 Juin 2023

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

COMMUNE DE MASSOCK

COMMUNIQUE N°005/C/SG/CMSOK DU 17/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/CMSOK/2023 DU 1ER JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SONGMBENGUE DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOK, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Par **décision N° 2023/005/DM/SG/CMSOK du 17/07/2023 ETS YOUATO & FRERES, BP : 627 NKONGSAMBA, Tel : 6 77 60 3**, a été retenu Adjudicataire de la lettre commande relatif à l'avis suscité, au vu des résultats des travaux de la sous-commission HOC présentés dans le tableau ci-après :

Soumissionnaires	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	observation
ETS YOUATO & FRERES	Conforme	qualifié	Montant TTC: 24 872 952 FCFA	Adjudicataire

MASSOCK le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD

COMMUNIQUE N° 03 /CR/K/SG/SLGAM/SDB/2023 DU 25/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 07/AC/K/SG/CRPM-EN/SIGAM/AG/2023 DU 05 AVRIL 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DELEGATION REGIONALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DE L'EXTREME-NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINPMEESA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINPMEESA, EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Confère pièce jointe

MAROUA le 25 Mai 2023

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

COMMUNE D'ENDOM

**AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°012/DDC/COMMUNE
D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU14 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN PAQUET MINIMUM EN
KITS SCOLAIRE, HYGIENIQUE ET MEDICAL DESTINES A LA COMMUNE D'ENDOM**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante lance une Demande de cotation, ***pour la fourniture d'un paquet minimum en kits scolaire, hygiénique et médical destinés à la Commune d'Endom.***

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

- la fourniture
- le transport et manutention,
- la réception,

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **6.000.000 FCFA TTC** (*Six millions francs Toutes Taxes Comprises*).

4. Allotissement

La fourniture est en un lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux prestataires exerçant dans le secteur concerné au niveau national et répondant aux critères de qualification indiqués dans le présent Dossier.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la Commune d'Endom –Budget d'Investissement Public de l'exercice

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25.000 FCFA** (vingt-cinq millefrancs), payable à la Recette Municipale de la Commune de D'Endom.

9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**, au plus tard le **17 Août 2023** à **12 heures 00 précises** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION

N° 012 /DDC/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 14 juillet 2023

RELATIF A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM

EN KITS SCOLAIRE, HYGIENIQUE ET MEDICAL DESTINES A LA COMMUNE D'ENDOM

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la fourniture objet de la présente demande de cotation est de de **UN (01) MOIS**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'un montant de **120.000 FCFA** (cent vingt mille francs) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et offres* financières se fera en seul *un* temps et aura lieu le **17 Août 2023** à **13 heures 00 précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de la **Commune d'Endom**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

NB. Bien vouloir tenir compte de cette modification dans la pièce n°3 intitulée : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Absence ou non conformité de la caution de soumission

Fausse déclarations ou pièces falsifiées

(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Pièces non conformes ou absentes du dossier administratif non complétées au-delà des 48 heures accordées par la CIPM

Non-conformité aux spécifications techniques majeures des équipements (

Absence d'un prix unitaire quantifié,

Non-respect de 70 % des critères essentiels

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur

- Le chiffre d'affaires..... (02 critères)
- Les références du fournisseur..... (02 critères)
- Les Spécifications techniques..... (03 critères)
- Les preuves d'acceptation des conditions

de la Lettre-commande (03 critères)

- La présentation de l'offre..... (03 critères)

N.B. Le non respect de 70% au moins des critères essentiels de qualification entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins- disante** et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE MASSOCK

COMMUNIQUE N°004/C/SG/CMSOK DU 17/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CIPM/CMSOK/2023 DU 1ER JUIIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF A L'ECOLE MATERNELLE DE TOMEL DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOK, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Par **décision N° 2023/004/DM/SG/CMSOK du 17/07/2023**, **ETS YOUATO & FRERES**, BP : 627 NKONGSAMBA, Tel : 6 77 60 , a été retenu Adjudicataire de la lettre commande relatif à l'avis suscité, au vu des résultats des travaux de la sous-commission HOC présentés dans le tableau ci-après :

Soumissionnaires	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	observation
ETS YOUATO & FRERES	Conforme	qualifié	Montant TTC: 9 999 160FCFA	Adjudicataire

MASSOCK le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUEN°000048/23/MINEE/SG/DGRE/CNPAEA-MRU DU 19 JUILLET 2023 PORTANT ANNULLATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL LIMITÉ AUX PAYS MEMBRES DE LA BID N°01/AOI/PM/MINEE/PAEA-MRU/CSPM/CCCM-AI/2022 DU 18 JUILLET 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-CINQ (25) SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SAEP) ET DE HUIT CENT SOIXANTE-QUATORZE (874) LATRINES PUBLIQUES, COMPOSÉES DE CENT SOIXANTE-SEPT (167) BLOCS DE QUATRE (04) ET CENT TROIS (103) BLOCS DE DEUX (02), DANS VINGT-CINQ (25) LOCALITÉS DES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, NORD, ET EXTRÊME-NORD CAMEROUN, FINANCEMENT ISTISNA'A N°02CM-0083 DU 21 FÉVRIER 2017.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie porte à la connaissance des Soumissionnaires ayant participé à l'avis spécifique de passation de marché susmentionné que ledit avis d'Appel d'Offres est annulé conformément à la décision N°000496/23/MINEE/SG/DGRE/CNPAEA-MRU du 19 Juillet 2023.

Par ailleurs, les Soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours ouvrages à compter de la date de publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le **MINISTRE**

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 00058/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUIL 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA MAINTENANCE BIENNALE DU PARC DES SPLITS ET DE CLIMATISEURS, DU RESEAU ELECTRIQUE A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)
IMPUTATION
ACCORD DE PRÊT N°8650-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Gouvernement de la République du Cameroun** a obtenu de la Banque Mondiale (BM), l'accord de prêt N°8650-CM en vue du financement du Projet de Développement du Secteur des Transports et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Prêt pour effectuer les paiements attendus au titre de la « **conclusion d'un accord-cadre pour la maintenance biennale du parc des splits et de climatiseurs, du réseau électrique à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC)** »

2. Participation et origine

La consultation est ouverte et gratuite aux prestataires exerçant dans **la maintenance des splits et de climatiseurs, du réseau électrique** et répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés, pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

Les Offres doivent être déposées en **huit (08) exemplaires (dont un (01) original et sept (07) copies plus une copie numérique)**, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, au plus tard le **10 AOUT 2023, à 10 heures**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« DEMANDE DE COTATION N°00058/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA MAINTENANCE BIENNALE DU parc des splits et de climatiseurs, du réseau électrique A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT A N'OUVRIR UNIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

L'adresse de dépôt des cotations est :

Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés.

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le **10 AOUT 2023, à 11 heures**.

6. Renseignements Complémentaires

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue **française ou anglaise**.

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE SANTCHOU

AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/DC//C.SUSG/CIPM/2022 DU 06/07/2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
BIP 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de SANTCHOU, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de SANTCHOU, une demande de cotation pour la réalisation de l'opération sus indiquée. Lecoût prévisionnel de l'opération est de 11 000 000 FCFA

2. Consistance des prestations

Le Maire de la Commune de SANTCHOU, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de SANTCHOU, une demande de cotation pour la réalisation de l'opération sus indiquée. Le coût prévisionnel de l'opération est de 11 000 000 FCFA

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de 11 000 000 FCFA

4. Allotissement

lot unique

5. Financement

BIP 2023

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Secrétariat Général de la Commune de SANTCHOU contre présentation d'une quittance d'un montant de **trente- cinq mille (35 000) payé à la recette Municipale de la commune de SANTCHOU.**

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Secrétariat Général de la Commune de SANTCHOU contre présentation d'une quittance d'un montant de **trente- cinq mille (35 000) payé à la recette Municipale de la commune de SANTCHOU.**

8. Remises des offres

Les offres seront remises et déposées au secrétariat Général de la Commune de SANTCHOU au plus tard le **28/07/2023 à 10 heures** sous enveloppe scellée avec la mention : N°01/AC/C.SU/CIPM/2023 DU 06/07/2023 pour l'acquisition des Fournitures Pédagogiques et Scolaires (PAQUET MINIMA), Commune de SANTCHOU (à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Delai de Livraison

le delais d'execution est de un **(01) mois**

10. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission est fixée à **220 000 FCFA**

11. Recevabilité des Offres

Les offres seront remises et déposées au secrétariat Général de la Commune de SANTCHOU au plus tard le **28/07/2023 à 10 heures** sous enveloppe scellée avec la mention : N°01/AC/C.SU/CIPM/2023 DU 06/07/2023 pour l'acquisition des Fournitures Pédagogiques et Scolaires (PAQUET MINIMA), Commune de SANTCHOU (à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

12. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **28/07/2022 à 11 heures** dans la salle des réunions de la Commission Interne de passation des marchés par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics. Les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à l'ouverture des plis. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé

SANTCHOU le 6 Juillet 2023

Le MAIRE

NGOUBENE François

COMMUNE D'EDÉA I

NOTICE OF CONSULTATION FOR A REQUEST FOR QUOTATION N°01/DC/EIC/CS/TB/2023 OF THE 20/07/2023 FOR THE PURCHASE OF MATERIAL AND SCHOOL SUPPLIES IN EDEA I COUNCIL, SANAGA-MARITIME DIVISION, LITTORAL REGION

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 15641401 464201

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

In connection with the execution of the project in reference above, the Contracting Authority, The Mayor of Edea I Council, launches a request for quotation to tender for **the purchase of material and school supplies, in Edea I Council, Sanaga-Maritime Division, Littoral Region.**

2. Nature of services

Description of service: the service of this consultation is in a single lot, includes the **purchase of material and school supplies in Edea 1 council**

3. Participation and origin

Participation in this consultation is opened to Cameroonian companies fulfilling required and legal, financial and technical capabilities.

4. Financing

The purchase of material and school supplies, subject of this request for quotation is financed by the Public Investment Budget of the financial year 2023 for a total amount of 11 000 000 (Eleven millions **CFA** on the budget head: 57 15641401 464201

5. Acquisition of tender file

The Consultation of the tender file can be obtained from the Contracts Service of Edéa I Council during working hours upon the presentation of receipt of payment of a non-refundable sum of **fifteen thousand (15 000) Frs.** CFA issued by the Municipal Treasury of Edéa I council.

6. Submission of bids

The bidders must produce the required documents in seven copies that is to say: 01 original and 06 copies. Each tender is written in English or French and should be submitted in one envelope containing two sealed envelopes (one for administrative documents volume I, another for the technical and financial documents volume II) The envelope should be enclosed in a sealed envelop and should carry the inscription.

**CONSULTATION FOR A REQUEST FOR QUOTATION
N°01/DC/E1C/CS/TB/2023 OF THE 20/07/2023
FOR THE PURCHASE OF MATERIAL AND SCHOOL SUPPLIES
IN EDEA I COUNCIL, SANAGA MARITIME DIVISION, LITTORAL REGION
“To be opened only during the bid-opening session”**

7. Delivery deadline

The delivery period for supply is fixed at **sixty (60)** days after notification of the service order.

8. Admissibility of bids

Under the pain of rejection, the bids should be submitted not later than the **22/08/2023 at 11 O' clock am p**rompt, local hour at the Secretariat of the Contracts Service of Edéa I Council PO Box 249 Edéa, situated at Pongo (Administrative head quarter)

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first class rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance of an amount of 2% of the estimated cost of the contract, all taxes included i.e **two hundred and twenty thousand francs FCA (220 000)** valid for thirty (30) days beyond the original date submission of the bids.

Under the pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in original or true copies certified by the issuing service or an administrative authority in accordance with the laws and Special Conditions of the invitation to tender..

The administrative documents should include originals and certified true copies by the issuing services not older than three (03) months:

- a) An intent bidding statement stamped and signed;
- b) The original of the certificate of non-bankruptcy issued by the High Court of the place of residence of the bidder dating at most three (03) months preceding the date of submission of bids.
- c) Attestation of Taxpayers Registration;
- d) A Bid Bond
- e) The bidder's bank statement issued by a bank approved by the Ministry of finance;
- f) The purchase receipt of the tender file;
- g) the attestation of non-exclusion from public contracts issued by the public contracts regulatory agency (ARMP)
- h) Business register
- i) A copy of the bidding attestation (NSIF) signed by the issuing service
- j) A certificate of a non fee that is at most three (03) months old;
- k) location plan signed by the enterprise indicated wherein the following (the headquarter, region , division, subdivision , quarter and locality),
- l) A Consortium agreement, if applicable (type, representative, signing authority, etc..)

The technical and financial bid should include quantitative, specifications and cost estimate and filled in accordance with the form provided wherein the consultation file and a statement pledging that the contractor has always terminated his contracts.

The bids should be calculated duty free on the value added tax (VAT) and total taxes with a bidding letter signed and stamped.

9. Opening of bids

The opening of bids will take place on the **22/08/2023 at 12 O'clock**, by the Tender Board.

10. Evaluation criteria

Eliminatory criteria;

- lack of the bid bond;
- The presence in the bid of false documents or forged statements;
- Non conformity with the Bid Form of the tender file;
- The absence of a bid envelop;
- Absence of a quantify unit price;
- The absence of a statement pledging that the contractor always terminated his contracts and is not in the blacklist of the Organ in charge of the regulation of Public Contracts;
- The non production within 48 hours of a non compliant document or a document lacking during the bid opening session.

11. Award

After discussions, the contract will be awarded to the bidder who have fulfilled the administrative, technical and financial conditions of the tender and assessed as the least price cost bidder.

12. Complementary information

If you are victim of any act of corruption, please call or send an sms on these phone numbers: **673 20 57 25 and 699 37 07 48.**

EDEA le 20 Juillet 2023

Le MAYOR

MISSINGA Bernard



COMMUNE DE BANKIM

COMMUNIQUE N° 03/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 30 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/R-AD/D-M°BYO /C-BKIM/SG/CIPMP/2023 DU 28/04/2023 FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM 2023) DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO ; REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE, porte a la connaissance du public que Par Décision N° 03/DA/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 Du 30 MAI 2023 Les entreprises dont les noms suivent sont Déclarées attributaires de la lettre commande relative aux demandes de cotations Susmentionnées pour le montant et le délai suivant le tableau ci-dessous :

Maître d'Ouvrage	PROJETS	Lieu d'exécution	Entreprises	MONTANT TTC (FCFA)lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observations
MAIRE DE Bankim	FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM 2023)	BANKIM	ETS SABIR	16 995 510	16 995 510	01 Mois	Attributaire

L'entreprise classée première est déclarée attributaire et par conséquent Invitée à se présenter a la Commune de Bankim, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée et le marché fera l'objet de relance.

BANKIM le 30 Mai 2023

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE NYAMBAKA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05BIS/AONO/CNY/SG/SGAMP/CIPM/2023 DU 24/07/2023
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ALPHABETISATION DE
NYAMBAKA(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de rexécution des travaux de construction du Centre d'Alphabétisation de Nyambaka, financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base - exercices 2023, le Maire de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour lesdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Un cout prévisionnel de : **Dix millions (10 000 000) de Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEDUB exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique ou au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphone : 699 00 25 98 1611 31 12 77 E-mail : nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause et le numéro du lot soumissionné. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de **20 000 (Vingt mille) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont l'original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée au Service Technique de la Mairie de Nyambaka au plus tard **le 22/08/2023 à 13 heures**, locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05BIS/AONO/CNY/SG/SGAMP/CIPM/2023 DU 24/07/2023
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ALPHABETISATION DE NYAMBAKA
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Délai de Livraison

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt-un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois mois (03 mois). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une agence d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **200 000 FCFA (Deux cent mille) FCFA** (2% du montant de l'enveloppe) pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 22/08/2023 dès 14 heures** par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1- Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes ;

- 1er étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Ouverture des offres techniques ;
- 3ème étape : Ouverture des offres financières ;

2- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- 1- Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- 3- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;
- 4- Note technique inférieur à 70% de critères essentiels;
- 5- Absence d'une caution de soumission.

NB: *Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois(03) mois et être conformes aux modèles.*

3- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à **6 000 000 (Six millions F CFA)**;
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels à la réalisation de la mission;
- 7- Proposition technique: existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise. Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone : 699 00 25 98 /675 87 47 87/

NYAMBAKA le 24 Juillet 2023

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 24/07/2023 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).FINANCEMENT: BUDGET DE LA CAMAIR-CO (EXERCICE 2023)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)** lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'entretien des locaux de la **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)** au titre de l'exercice budgétaire 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur l'entretien des locaux (interne et externe) de la Camair-Co de la ville de Douala.

Elles comprennent la fourniture des produits d'entretien, le nettoyage quotidien des bureaux et espaces ouverts, de l'unité catering, du sol du hangar de maintenance avions, des différents magasins et ateliers au hangar, de toutes les surfaces vitrées (internes et externes), des toilettes et sanitaires ainsi qu'un grand nettoyage profond (bimensuel).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **47 120 000 FCFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres feront l'objet d'un lot unique :

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine **de l'entretien de locaux.**

6. Financement

Les prestations de services d'entretien, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de la **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), exercice 2023.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Douala, 2ème étage du bâtiment siège.

Tel: 233 50 55 20

Fax: 233 42 20 30

[Email: tender.board@camair-co.net](mailto:tender.board@camair-co.net)

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Douala, 2ème étage du bâtiment siège, sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **Soixante-Quinze Mille (75 000) Francs CFA** à la banque BICEC compte N° **33598800001-89**, au profit du «**Compte d'Affectation Spéciale**» CAS- ARMP.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), devra parvenir par pli recommandé avec accusé de réception à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Douala, 2ème étage du bâtiment siège, au plus tard le **16/08/2023 à 10H**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes internes seront contenues dans une **quatrième** et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 24/07/2023
POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

10. Délai de Livraison

Le délai prévu pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à un montant de **900 000 (Neuf Cent Mille) FCFA**.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité.

administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un des établissements financiers suscités, ou le non-respect des modèles des pièces.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu au 2ème étage de l'immeuble abritant le Département Fret de la Camair-Co, le **16/08/2023 à 11H** par la Commission Interne de Passation des Marchés de Cameroon Airlines Corporation.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable. Les principaux critères éliminatoires sont identifiés tel qu'il suit :

- Absence d'une pièce administrative produite dans les délais réglementaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence des termes de références (TDR) et Cahier des Clauses Administratives Particulière paraphés à chaque page, signés et cachetés à la dernière page;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
- Offre technique et/ou financière incomplète (s) suivant prescription du Dossier d'Appel d'Offres DAO;
- Absence de l'agrément de Ministère de Santé Publique
- Score technique inférieur à 5/7 « OUI »

CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques se fera sous forme de notation binaire :

CRITERES	NOTATION
Présentation générale de l'offre	OUI/NON
Références du soumissionnaire (Joindre les contrats)	OUI/NON
Qualité du personnel (Joindre CV datés et signés)	OUI/NON
Capacité financière	OUI/NON
Preuve d'acceptation des conditions du Marché	OUI/NON
Moyens logistiques (en propriété ou en location)	OUI/NON
Type de produits utilisés et leur conformité avec l'environnement	OUI/NON

NB : Tout score Technique inférieur à 5/7 « OUI » est éliminatoire.

15. Attribution

Le Prestataire sera choisi selon la méthode du moins-disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre? vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Douala, 2ème étage du bâtiment siège.

Tel: 233 50 55 20

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net

DOUALA le 24 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELLA NGUEMA Jean Christophe

COMMUNE DE NKOLMETET

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.NKMT/CIPM-NKMT/2023 DU 23 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION DE L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTÉ DE LA COMMUNE DE NKOLMETET. MONTANT PRÉVISIONNEL 12 000 000FRS CFA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET COMMUNIQUE**

Par décision n°07../2023/DM/C/C.CKMT/SG du 13/07/2023, le résultat se présente comme suit :

Objet et lieu des travaux	attributaire	Montant Lu (Frs CFA)	Délais
l'acquisition de l'équipement en matériel médical de certains centres de santé de la Commune de Nkolmetet	International Partnership Company BP 581 Ydé Tel : 697 67 54 05	10 990 259	60 jrs

Les établissements **International Partnership Company** est retenu pour l'acquisition de l'équipement en matériel médical de certains centres de santé de la Commune de Nkolmetet, département du Nyong et So'o, Région du centre.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nkolmetet pour l'établissement de la lettre commande./-

NKOLMETET le 10 Juillet 2023

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE DE NKOLMETET

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.NKMT/CIPM-NKMT/2023 DU 23 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION DE L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTÉ DE LA COMMUNE DE NKOLMETET. MONTANT PRÉVISIONNEL 12 000 000FRS CFA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET

Vu la constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la Loi N° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi des finances pour l'exercice 2023
Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et Complété par le décret N°2012/ 076 du 08 Mars 2012 ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2022/302 du 14 juillet 2022 portant nomination de **Monsieur ENGAMBA Emmanuel Ledoux** aux fonctions de Préfet du département du Nyong et So'o ;
Vu l'Arrêté N°204/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions Internes de Passation de Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu l'Arrêté N°000146/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.
Vu la Décision N°000247/D/MINMAP du 02 Mai 2023 portant désignation d'un Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communes de Nkolmetet ;
Vu la Note de service N°00000464/N/MINFI/SG/DRFI/SDBM/SM portant désignation des représentants du MINFI au sein des Commissions Internes de Passation des Marché placés auprès des 360 Communes du Cameroun pour l'exercice 2019/2020 ;
Vu la Note de service N°54/NS/J10/SDL du 15 Mai 2023 portant désignation des Représentants de la tutelle au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes du Nyong et So'o.
Vu le procès-verbal d'ouverture du pli du 27/06/2023
Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres
Vu La lettre de transmission du président de la CIPM au Maire de la Commune de Nkolmetet ;
 Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er}: Les Etablissements **International Partnership Company** est retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée.

Soumissionnaire	Montant TTC (Frs CFA)	Montant TT corrigé (Frs CFA)	Montant prévisionnel (Frs CFA)	Délais
International Partnership Company BP 581 Ydé Tel : 697 67 54 05	10 990 259	10 990 259	12 000 000	60 jrs

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout ou besoin sera./-

NKOLMETET le 10 Juillet 2023

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE DE DIBANG

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/DC/ R-CE /C-DIBANG/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°02831-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ EECA-BYJ DU 07 JUIN 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN MATERIAUX DEFINITIFS SUR LA RIVIERE LEP NGAR, DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, COMMUNIQUE :

Par **DECISION N°006/D/MP/AT/C-DIBANG/2023** du **10/07/2023**, le résultat de la consultation sus-visée se présente comme suit :

LOT DE SOUMISSION	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC EN FCFA	MONTANT L'OFFRE
LOT UNIQUE	LE GROUPEMENT HITACHI FORWARD-ETS HEZ ; NIU PO86712131310-F, Tél : 696 513 161	99 999 446	99 999 560

Le soumissionnaire **LE GROUPEMENT HITACHI FORWARD-ETS HEZ**, NIU PO86712131310-F, Tél : 696 513 161, a été retenu en matériaux définitifs sur la rivière LEP NGAR, dans la commune de Dibang, Département du NYONG et KELLE, Région du Centre. Le montant de l'offre est de **FCFA Quatre-vingt-dix -neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent soixante (99 999 560)** et pour un délai de 90 jours.

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la commune de DIBANG, pour l'établissement de l'acte de soumission.

DIBANG le 10 Juillet 2023

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 055/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA MAINTENANCE BIENNALE DU MATERIEL BUREAUTIQUE A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)PRÊT BIRD : N° 8650-CM

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)
IMPUTATION
ACCORD DE PRÊT N° 8650-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale (BM), l'accord de prêt N° 8650-CM en vue du financement du Projet de Développement du Secteur des Transports et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Prêt pour effectuer les paiements attendus au titre de la « **conclusion d'un accord-cadre pour la maintenance biennale du matériel bureautique à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC)** »

2. Participation et origine

La consultation est ouverte aux prestataires exerçant dans **la maintenance du matériel bureautique** et répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés, entre **08 heures et 15 heures**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

Les Offres doivent être déposées en **huit (08) exemplaires (dont un (01) original et sept (07) copies et une copie numérique)**, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, au plus tard le 10 AOUT 2023, à **10 heures**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

*« DEMANDE DE COTATION N° 0055/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA MAINTENANCE BIENNALE DU MATERIEL BUREAUTIQUE A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)
A N'OUVRIR UNIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

L'adresse de dépôt des cotations est :

Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés.

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le 10 AOUT 2023, à **11 heures**.

6. Renseignements Complémentaires

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue **française ou anglaise**.

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE D'ENDOM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCES N°014/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU14 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE DANS LA COMMUNE D'ENDOM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National ouvert, *pour les Travaux de construction d'une adduction d'eau potable à système de pompage solaire dans la Commune d'Endom.*

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-dessous :

Travaux préliminaires

Foration d'un forage positif et tubage provisoire

Développement, Essai de pompage, Analyse et traitement

Installation du kit solaire et sécurisation du site

Construction d'un local technique avec aménagement de l'aire de puisage réseau d'adduction et abri

Construction du réservoir d'eau de 5m3 en BA

Réseau de distribution

Prestations diverses

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **30.100.000 FCFA TTC** (trente- millions cent mille francs Toutes Taxes Comprises).

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'UN LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier de consultation est adressées aux *entreprises de droit* La participation au présent appel d'offres est ouverte à *toutes les entreprises de droit camerounais* justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement public (BIP) de l'exercice 2023 / Commune d'Endom Ministère de la Santé Publique sur la ligne d'imputation budgétaire n° _____

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 FCFA** (cinquante millefrancs), payable à la Recette Municipale de la Commune d'Endom.

8. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**, au plus tard le **17 Août 2023 à 12 heures 00 précises** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT En procédure d'urgence N° 014 /AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 14 juillet 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE DANS LA COMMUNE D'ENDOM «à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les travaux de construction objet du présent appel d'offres est de **TROIS (03) MOIS**, à partir de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du Dossier de consultation, précisant le montant de **602.000 FCFA (six cent deux mille francs)** Il est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

12. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et offres* financières se fera en seul *un* temps et aura lieu le **17 Août 2023 à 13 heures 00 précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de **la Commune d'Endom**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

NB. Bien vouloir tenir compte de cette modification dans la pièce n°3 intitulée : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Le reste sans changement./-

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

- Absence ou Non-conformité de la caution de soumission
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées

(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)

- Pièces non conformes ou absentes du dossier administratif

non complétées au-delà des 48 heures accordées par la CIPM

- Absence d'un prix unitaire quantifié,
 - Note technique inférieur à 70% des critères essentiels de qualification

Critères de qualification

- Référence..... (04 critères)
- Capacité financière (01 critère)
- Personnels..... (06 critères)
- Matériels (04 critères)
- Méthodologie..... (03 critères)

NB le non respect de 70 % au moins des critères essentiels de qualification entraîne l'élimination de l'offre.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins disante** et remplissant les capacités techniques et financières requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom**, Secrétariat du Maire Tél. **658 39 70 02**

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 0000056/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE AVEC UNE AGENCE DE VOYAGE POUR LA FOURNITURE BIENNALE DES BILLETS D'AVION LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu des différents Partenaires Techniques et Financiers des accords de prêt en vue de financer un certain nombre de Projet. La Cellule d'exécution a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Prêt pour effectuer les paiements attendus au titre de la « **conclusion d'un accord-cadre avec une agence de voyage pour la fourniture biennale des billets d'avion à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) pour une durée de vingt-quatre (24) mois, soit douze (12) mois pour la tranche ferme et douze (12) mois pour la tranche conditionnelle.**»

2. Participation et origine

La consultation est ouverte aux **Agences de voyages** et répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotations.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés, pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

Les Offres doivent être déposées en **huit (08) exemplaires (dont un (01) original et sept (07) copies plus une copie numérique**, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, au plus tard le **09 AOUT 2023, à 10 heures**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 00000056/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE AVEC UNE AGENCE DE VOYAGE POUR LA FOURNITURE BIENNALE DES BILLETS D'AVION A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) A N'OUVRIR UNIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

L'adresse de dépôt des cotations est :

Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés.

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le **09 AOUT 2023, à 11 heures**.

6. Renseignements Complémentaires

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue **française ou anglaise**.

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE NJIMOM

DECISION D'ATTRIBUTION N°14/2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12 /AONO/C-NJIMOM/SG/APM-AI/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE-VILLE DE NJIMOM DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIECE JOINTE

NJIMOM le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 0062/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS D'ENTRETIEN ET DU NECESSAIRE POUR PAUSE-CAFEA LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)
IMPUTATION
ACCORD DE PRÊT N°8650-CM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale (BM), l'accord de prêt N°8650-CM en vue du financement du Projet de Développement du Secteur des Transports et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Prêt pour effectuer les paiements attendus au titre de la « **conclusion d'un accord-cadre pour la fourniture des produits d'entretien et du nécessaire pour pause-café à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) pour une durée de vingt-quatre (24) mois, soit douze (12) mois pour la tranche ferme et douze (12) mois pour la tranche conditionnelle.**»

2. Participation et origine

La consultation est ouverte aux prestataires exerçant dans le domaine de **produits d'entretien et du nécessaire pour pause-café** et répondant aux critères de préqualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés, pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

Les Offres doivent être déposées en **huit (08) exemplaires (dont un (01) original et sept (07) copies plus une copie numérique)**, à l'adresse ci-dessous, en personne, au plus tard **le 09 AOUT 2023, à 10 heures**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 0062/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS D'ENTRETIEN ET DU NECESSAIRE POUR PAUSE-CAFEA LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) A N'OUVRIR UNIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

L'adresse de dépôt des cotations est :

Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés.

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le **09 AOUT 2023, à 11 heures**.

6. Renseignements Complémentaires

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue **française ou anglaise**.

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE BANWA

DECISION MUNICIPALE N°03/DM/C/BWA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Banwa,

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation à la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 DU 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables au commune

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu le Décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 fixant les règles applicables aux communes

Vu le Décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Banwa ;

Vu le Décret n° 2021/600 du 05 Août 2021 portant nomination de Monsieur LANYUY HARRY NGWANYI aux fonctions de Préfet du Département du Haut-Nkam

Vu l'Arrêté n° 0003/A/MINDDEVEL du 11 Janvier 2022 constatant l'élection de Monsieur TOMOH David aux fonctions de Maire de la Commune de Banwa et ses adjoints

Vu la décision n° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de commune et communes d'Arrondissement,

Vu la décision Municipale n° 13/DM/C-BWA/C1PM/2023 Du 30 mai 2023 modifiant et constatant la commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Banwa ;

DECIDE :

Article de l'Entreprise TITULAIRE :ETS FLOMAR CORPORATION TEL : 653 18 47 69 est pour compter de la date designature de la présente décision d'attribution du marché, objet de la DC N° 03/DC/C- SWA/CIPM/2023 du 03/05/2023 P POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT DU CMA DE BANWA ET DES CSI DE BAPOUNGUE Et BAYON DANS LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM pour un montant TTC de TTC de 13 964 250 FCFA (Treize Million Neuf Cent Soixante Quatre Mille Deux Cinquante FRANCS CFA) pour un délai de 90 jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée publiée et communiquée partout où besoin sera./-

BANWA le 2 Juin 2023

Le MAIRE

TOMOH David

COMMUNE DE BANWA

DECISION MUNICIPALE N°03/DM/C/BWA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Banwa,
Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation à la décentralisation ;
Vu la loi n° 2004/018 DU 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables au commune
Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées
Vu le Décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 fixant les règles applicables aux communes
Vu le Décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Banwa ;
Vu le Décret n° 2021/600 du 05 Août 2021 portant nomination de Monsieur LANYUY HARRY NGWANYI aux fonctions de Préfet du Département du Haut-Nkam
Vu l'Arrêté n° 0003/A/MINDDEVEL du 11 Janvier 2022 constatant l'élection de Monsieur TOMOH David aux fonctions de Maire de la Commune de Banwa et ses adjoints
Vu la décision n° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de commune et communes d'Arrondissement,
Vu la décision Municipale n° 13/DM/C-BWA/CIPM/2023 Du 30 mai 2023 modifiant et constatant la commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Banwa ;
DECIDE :
Article de l'Entreprise TITULAIRE :ETS FLOMAR CORPORATION TEL : 653 18 47 69 est pour compter de la date signature de la présente décision d'attribution du marché, objet de la DC N° 03/DC/C- BWA/C\PMI2023 du 03/05/2023 F POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT DU CMA DE BANWA ET DES CSI DE BAPOUNGUE Et BAYON DANS LACOMMUNE DEBANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM pour un montant TTC de TTC de 13 964 250 FCFA (Treize Million Neuf Cent Soixante Quatre Mille Deux Cinquante FRANCS CFA) pour un délai de 90 jours.
Article 2 : La présente décision sera enregistrée publiée et communiquée partout où besoin sera./-

BANWA le 2 Juin 2023

Le MAIRE

TOMOH David

COMMUNE DE DIBANG

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/DC/ R-CE /C-DIBANG/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°02828-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMO DU 07 JUIN 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU HTA MONOPHASE EN SUPPORT BETON DANS LES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, COMMUNIQUE :

Par **DECISION N°005/D/MP/AT/C-DIBANG/2023** du **10/07/2023**, le résultat de la consultation sus-visée se présente comme suit

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC EN FCFA	MONTANT L'OFFRE
LOT UNIQUE	ETS VISTA LAND, B.P : 10104 YAOUNDE, TEL : 655 24 42 54, N° RC : RC/YAO/2021/A/2483, N° contribuable : P047412671057-J	49 991 985	49 9

Le soumissionnaire **ETS VISTA LAND, B.P : 10104 YAOUNDE, TEL : 655 24 42 54, N° RC : RC/YAO/2021/A/2483, N° contribuable : P047412671057-J** a été retenu pour l'exécution des travaux de réhabilitation du réseau HTA aérien monophasé en support béton dans les localités de **SONG NLEND** et **PESLIPAN CHEFFERIE**, dans la commune de **DIBANG**, Région du Centre, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-onze mille** et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la commune de **DIBANG**, pour l'établissement

DIBANG le 10 Juillet 2023

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

COMMUNE DE SANTCHOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007BIS/AONO/C.SANT/CIPM/2023 DU 06/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BAMIA DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
BIP 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2023, le MAIRE DE LA COMMUNE DE SANTCHOU: MAITRE D'OUVRAGE lance pour le compte de la Mairie de Santchou un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux CONSTRUCTION de la CASE COMMUNAUTAIRE DE BAMIA DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Construction
- charpente

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de ce marché est de **20 000 000 FCFA**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires résidant ou ayant réalisé des opérations similaires à proximité du lieu d'exécution des travaux.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les Fonds BIP 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de SANTCHOU.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de SANTCHOU dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Santchou de la somme non remboursable de 40 000 FCFA représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de SANTCHOU au plus tard le **28/07/2023 à 10 heures, heure locale** et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 007BIS/AONO/C.SANT/CIPM/2023 DU 06/07/2023

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BAMIA
DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

TROIS (03) MOIS

11. Cautionnement Provisoire

la caution de cet Appel d'Offre est de **400 000 FCFA**

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAG et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, suivant le tableau ci-dessus.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI, sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **28/07/2023 dès 11 heures précises**, dans la Salle des Actes de la de la Commune de Santchou.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

A/ Critères éliminatoires

- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- Toute offre ayant obtenue moins de (70%) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou caution scannée ;
- Capacité financière inférieure à 70% du montant du marché ;
- Non présentation d'une pièce administrative après le délai accordé par la commission.

B/ Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires;
- Présence d'une attestation de visite du site;
- Expérience du soumissionnaire ;
- Personnel d'encadrement ;
- Méthodologie d'exécution, planning, rapport de visite du site ;
- Attestation de surface financière (minimum égal au montant de l'offre) ;
- Qualité du personnel par lot postulé;
- Moyens logistiques et matériel ;
- Présentation générale de l'offre.

12. Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% pour l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de SANTCHOU auprès du Secrétaire Général de la Commune de Santchou

SANTCHOU le 6 Juillet 2023

Le MAIRE

NGOUBENE François

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 0063/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE DE PAUSES CAFE, DE DEJEUNERS, DE COCKTAILS LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)
IMPUTATION
ACCORD DE PRÊT N° 8650-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale (BM), l'accord de prêt N° 8650-CM en vue du financement du Projet de Développement du Secteur des Transports et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Prêt pour effectuer les paiements attendus au titre de la « **conclusion d'un accord-cadre pour la fourniture de Pause-Café, de Déjeuners, de Cocktails à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC)** »

2. Participation et origine

La consultation est ouverte gratuite aux prestataires, services traiteurs, exerçant dans la **fourniture de Pause-Café, de Déjeuners, de Cocktails** et répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés, entre **08 heures et 15 heures**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

Les Offres doivent être déposées en **huit (08) exemplaires (dont un (01) original et sept (07) copies et une copie numérique)**, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, au plus tard le **09 AOUT 2023, à 10 heures**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« DEMANDE DE COTATION N°0063/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE DE PAUSES CAFE, DE DEJEUNERS, DE COCKTAILS LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) A N'OUVRIR UNIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

L'adresse de dépôt des cotations est :

Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés.

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le **09 AOUT 2023, à 11 heures**.

6. Renseignements Complémentaires

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue **française ou anglaise**.

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PRÉFECTURE DU LOGONE ET CHARI

DÉCISION N°005/D/K23/SP/2023 DU 03 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/K23/CDPM/2023 DU 22 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RECETTE DES FINANCES DE KOUSSERI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Logone et Chari, Autorité Contractante

DÉCIDE

Article: L'Entreprise B.G.C, BP 41 Kousseri est retenue comme attributaire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AON/K23/CDPIVi/2023 du 22 Mars 2023 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la Recette des Finances de Kousseri Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord, pour un montant corrigé de Cinquante millions sept cent trente un mille huit cent dix (50 731 810) de francs CFA toutes taxes comprises.

Article. Le présent marché est exécuté dans un délai de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation par le Chef de Service du Marché.

Article: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

KOUSSERI le 3 Mai 2023

Le PRÉFET

ATEFACK MATHIAS

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 064/DC/MINTP/CSPM-PFC/SPM/APM/2023 DU 11 JUILLET 2023
RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE LA
PLATEFORME WEB BILINGUE DE SUIVI DES STAGIAIRES DU PROGRAMME DE LA BAD. PRÊT BAD :
PROJET KETTA-DJOUM PHASE 2**

FINANCEMENT
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)
IMPUTATION
PRÊT BAD : PROJET KETTA-DJOUM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Africaine de Développement un financement sous forme de prêt en vue de financer le Projet Ketta-Djoum Phase 2 et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Prêt pour effectuer les paiements attendus au titre de la « **fourniture du matériel informatique pour la mise en place d'une plateforme web informatique bilingue de suivi des stagiaires du programme de la BAD** »

2. Participation et origine

La consultation est ouverte aux prestataires exerçant dans le domaine **de la fourniture du matériel informatique** et répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotations.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres porte 210 située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés, dès publication de l'avis pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures**.

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de cotations est obtenu gratuitement à la Cellule des Appels d'Offres du Ministère des Travaux Publics.

5. Remises des offres

Les Offres doivent être déposées en **huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies plus une copie numérique**, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, au plus tard le **22 AOUT 2023, à 10 heures**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

*« DEMANDE DE COTATIONS N° 064/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 11 JUILLET 2023 RELATIF A LA
FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE LA PLATEFORME WEB BILINGUE
DE SUIVI DES STAGIAIRES
DU PROGRAMME DE LA BAD
A N'OUVRIR UNIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

6. Ouverture des Plis

Adresse de dépôt et ouverture des cotations :

Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres porte 210 située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés, **Ouverture des plis**

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le **22 AOUT 2023**, à **11 heures**.

7. Renseignements Complémentaires

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue **française ou anglaise**.

YAOUNDE le 11 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°003/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET SUIVI INDEPENDANT POUR LA SURVEILLANCE ET LE SUIVI DU PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE (PULCCA) NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE INTITULÉ : RECRUTEMENT D'UN CABINET SUIVI INDÉPENDANT POUR LA SURVEILLANCE ET LE SUIVI DU PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE (PULCCA) CRÉDIT IDA NUMÉRO : 7116-CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P177782

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le gouvernement de la République du Cameroun bénéficie du concours technique et financier de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire au Cameroun (PULCCA) dont l'objectif de développement est d'améliorer l'accès à la nourriture et de réduire la vulnérabilité aux chocs climatiques des ménages et des producteurs ciblés.

Il s'agit pour le PULCCA de répondre de manière urgente à l'atténuation des impacts à court terme de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi qu'à ses facteurs à moyen terme pour renforcer la résilience économique, climatique et communautaire dans les régions du Nord, de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, de l'Adamaoua et de l'Est.

Le projet s'organise autour de quatre (04) composantes à savoir :

Composante 1 : Soutien à la stabilisation alimentaire et nutritionnelle de la réponse rapide en vue d'un relèvement rapide et d'un renforcement de la résilience ;

Composante 2 : Renforcement des capacités de production des petits exploitants par le biais d'un soutien aux cultures et à l'élevage pour la résilience climatique et nutritionnelle ;

Composante 3 : Appui au renforcement des capacités gouvernementales de suivi des crises de sécurité alimentaire, des systèmes d'information et des services agro météorologiques pour la résilience climatique ;

Composante 4 : Gestion, suivi et évaluation du projet ;

Composante 5 : Composante d'Intervention d'Urgence Contingente (RUC)

Dans le cadre de l'exécution du PULCCA, il est prévu le recrutement d'un Suivi Indépendant d'Assistance pour la surveillance et le suivi des éléments déclencheurs des paiements (Indicateurs de Décaissement/ IDD) et la certification des dépenses éligibles. C'est pour pourvoir ce poste que le présent appel à manifestations d'intérêt est lancé, en vue du recrutement d'un expert capable du contrôle et de l'évaluation des indicateurs de décaissement (IDD).

Le Coordonnateur invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services relatifs aux postes décrits ci-dessous. Les candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services.

2. Objet

Pour la mise en œuvre de ce projet, l'UGP devra recruter un Suivi Indépendant pour la vérification de toutes les pièces justificatives produites par les partenaires d'implémentation du projet. Toutefois, pour cette Surveillance et suivi, les délais, chronogrammes et tout autre détail devraient être clairement spécifié au moment de son recrutement.

La mission du Suivi Indépendant sera de procéder à la vérification professionnelle et impartiale des pièces justificatives produites par les partenaires d'implémentation du projet et de certifier leur exactitude, leur intégrité et leur fiabilité afin de garantir l'utilisation efficace et efficiente des fonds alloués pour le projet.

L'Unité de Gestion du Projet (UGP) envisage signer des accords d'exécution avec des agences des Nations Unies, notamment PAM et FAO, pour la mise en œuvre de la composante 1, et de certaines activités des composantes 2 et 3 du Projet. L'UGP veillera à ce que ces accords d'exécutions exigent ces deux partenaires à tenir un compte séparé dans leurs registres respectifs, un registre complet, véridique et fidèle de toutes les dépenses réalisées conformément aux dispositions prévues dans le PAD et le manuel d'exécution qui sera mis à leur disposition au moment de leur recrutement.

Le Suivi Indépendant contrôlera l'utilisation de tous les fonds provenant des comptes désignés et destinés aux bénéficiaires, dont la gestion a été assurée par les partenaires agences des nations unies et les institutions publiques ou semi-publiques (North West Development Authority (MIDENO), Mission de Développement du Sud-Ouest (SOWEDA), (Réseau d'Épidémiologie-surveillance du Cameroun (RESCAM), Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET), MINADER, MINEPIA etc.

Le Suivi Indépendant fournira un calendrier prévisionnel sur une base trimestrielle de la mission qui interviendra à partir du premier déclencheur. Ce calendrier détaillera les missions, (dates, durée et portée) pour la vérification des pièces justificatives des activités réalisées par chaque partenaire ou institution.

3. Consistance des prestations

a. Mandat du Suivi Indépendant

i- Analyse des rapports techniques et financiers :

- Prendre connaissance des documents du Projet ;
- Vérification des bénéficiaires et commentaires sur les processus d'enregistrement et d'inscription ;
- Observation directe et vérification sur place de la mise en œuvre des programmes ;
- Vérification de la rapidité et de la transparence des paiements CCT et du programme LIPW ;
- Analyse situationnelle de la population et de l'environnement opérationnel ;
- Vérification de la mise en œuvre du projet, documentation des résultats du projet et (si possible) des résultats associés.

ii- Conduite des missions de terrain :

- Elaborer les outils/méthodes de collecte pour assurer une meilleure surveillance et suivi performante ;
- Analyser les pièces justificatives des dépenses des différentes activités fournies par les différents prestataires ;
- Analyser l'efficacité et l'efficience des mesures de prévention des risques Genre/VBG/EAS/SH ;
- Surveiller en permanence le niveau de risque de VBG après évaluation et formation ;
- Effectuer une supervision de soutien de routine des activités du projet comme décrit dans les documents de projet ;
- S'assurer de la mise en œuvre des mesures Sociales et Environnementales auprès des populations bénéficiaires (Hygiène et Sécurité, Emploi et conditions sociales, Exploitation et Abus Sexuel, risques d'exclusion, utilisation EPI, contrats de travail, affiliation CNPS...);
- Mesurer les indicateurs de sortie par le biais d'un suivi trimestriel et soutenir les supervisions.

iii- Rapportage des activités menées :

- Elaborer un rapport trimestriel correspondant à l'exécution des différentes activités menées par chaque partenaire, selon son calendrier prévisionnel.
- Le rapport devra être soumis au Coordonnateur de l'UGP pour un audit de conformité de l'exercice avant sa soumission à la Banque mondiale.
- Le Suivi Indépendant produira un rapport annuel avec le résumé des rapports réalisés pendant l'année, et inclura la planification des évaluations pour l'année à venir.

Le Suivi Indépendant travaillera en étroite collaboration avec les services administratifs et financiers, l'audit interne et suivi-évaluation du Projet PULCCA. Le Suivi Indépendant pourra s'adresser, avec la collaboration de l'UGP, aux partenaires et institutions pour l'assurance qualité des informations collectées.

b. Méthodologie de suivi

D'abord, il sera préparé une méthodologie détaillée pour évaluer la véracité et la qualité des données fournies sur la base des outils de surveillance et suivi. La méthodologie sera soumise à l'adoption du Coordonnateur et à l'approbation de la Banque Mondiale.

Pour chaque activité, il sera fourni les éléments suivants :

- Etendue de la surveillance et suivi ;
- Tâches spécifiques du partenaire ou institution sur l'activité ;
- Les livrables fournis pour le déclenchement du paiement ;
- Recommandations en vue d'améliorer la qualité de livrable et suivi de la mise en œuvre de ces recommandations.

c. Suivi des dépenses

Plus spécifiquement, il est attendu du Suivi Indépendant, l'exécution des tâches suivantes :

- Effectuer sur la base des rapports financiers trimestriel non audités, et du rapport d'audit annuel fournis par les différentes agences des nations Unies et les autres institutions partenaires.

Le Suivi Indépendant vérifiera la pertinence des dépenses selon les activités réalisées par les différents partenaires ou institutions. Le Suivi Indépendant a également l'obligation de signaler toute anomalie qui aurait pu ou pourrait affecter ses objectifs et proposer, dans son rapport, des recommandations correspondantes pour les prévenir ou pour y remédier.

d. Conditions de travail

L'équipe de travail devra s'assurer qu'elle est employée et supervisée par le prestataire de suivi indépendant, et toutes les questions administratives liées aux droits (y compris les salaires, les indemnités, les assurances, les locaux de travail, la papeterie et le matériel/fournitures de bureau, le matériel informatique et le transport) seront fournies et gérées par le partenaire.

- Les moniteurs de terrain tiers fournissent un service au PULCCA et ne sont pas considérés comme des membres du personnel ou des consultants du PULCCA. Le fait d'être engagé par le cabinet de suivi indépendant n'implique aucune attente d'être pris en considération pour les postes du PULCCA ;
- Lors de la signature du contrat avec le prestataire de suivi indépendant, les facilitateurs seront invités à signer un

code de conduite qui les liera à un ensemble de normes convenues régissant leur conduite ;

- Avant le déploiement, les facilitateurs recevront une orientation standard du le prestataire de suivi indépendant sur toutes les questions administratives et liées aux droits. Le PULCCA fournira ensuite une orientation sur les principales questions techniques de programmation liées aux principales fonctions et responsabilités du contrôleur de terrain tiers ;

Des conseils techniques sur les tâches et les responsabilités seront fournis par le partenaire de surveillance tiers et PULCCA pour la zone où les contrôleurs de terrain tiers sont déployés.

4. Période d'exécution

Le lieu de travail est fixé dans les **six (06)** régions d'intervention du projet, notamment l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, de l'Est et de l'Adamaoua.

5. Participation et origine

Profil du Suivi Indépendant :

Le Suivi Indépendant doit être un bureau d'étude ayant une expérience confirmée en suivi-évaluation, en audit financier et avoir effectué au moins deux (02) missions de surveillance et suivi dans le cadre des projets financés par la Banque mondiale ou des Institutions Internationales de financement du développement ayant des procédures similaires.

De manière générale le Suivi Indépendant doit avoir :

- Expérience de travail pertinente au Cameroun (c'est-à-dire le personnel clé ayant effectué des suivi / évaluations et des rapports pour les donateurs bilatéraux, les agences des Nations Unies, etc.) ;
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle pertinente dans le suivi et l'établissement de rapports de projets/programmes ;
- Expérience dans la collecte et la compilation de données quantitatives et qualitatives ;
- Avoir une bonne compréhension de la mise en œuvre des programmes dans un contexte d'urgence ;
- Personnel (hommes et femmes) connaissant la culture locale et les langues parlées par les communautés affectées ; homologues gouvernementaux et partenaires de mise en œuvre ;
- Capacité à préparer toutes les dispositions logistiques pour le travail sur le terrain (l'entreprise est censée organiser ses propres dispositions logistiques et cela doit être pris en compte lors de la budgétisation) ;
- Avoir une connaissance sur les outils et instruments de sauvegarde ES (Cadre de Gestion Environnementale et Sociale, Plan de Mobilisation des Parties Prenantes, Plan de Gestion de la Main d'œuvre, Cadre de Planification de Peuples Autochtones, Plan de Gestion de Sécurité, Plan de Gestion de Nuisible...etc.) et faciliter leur mise en œuvre avec les Spécialistes du PULCCA
- Capacité à configurer, gérer les appareils mobiles Android pour les activités de collecte de données ainsi qu'à assurer une connexion Internet pour le téléchargement de données en temps opportun ;
- Expérience antérieure dans l'utilisation d'outils de collecte de données mobiles ;
- Excellentes compétences analytiques, y compris la capacité d'analyser des informations diverses et complexes provenant d'un large éventail de sources pour faire des déclarations analytiques afin d'éclairer la prise de décision ;
- Bonnes compétences en rédaction de rapports en français et en anglais ;
- Capacité à travailler dans un contexte d'urgence dans des conditions stressantes et des délais stricts ;
- Bonnes compétences en communication et en réseautage, y compris la capacité de travailler dans des équipes multidisciplinaires ainsi que d'établir et de maintenir des relations de travail étroites avec une variété de partenaires de mise en œuvre et d'homologues à différents niveaux tout en maintenant la neutralité ;
- Bonnes compétences en informatique, y compris une expérience avec diverses applications logicielles comme. ODK, Kobo Toolbox, Ona.io, Ushaidi, Magpi, Data Winners.

Le personnel clé du Suivi Indépendant devra comporter au moins :

1. Un chef de mission du niveau supérieur (Bac +5 ou plus) dans un domaine lié au suivi-évaluation justifiant :
 - D'une expérience de plus de 10 (dix) ans dans le domaine de suivi évaluation ; et avoir effectué au moins trois (03) missions de surveillance et suivi ;
 - D'excellentes capacités rédactionnelles et de communication ;
 - Disponibilité immédiate.
 - Une expérience probante dans les domaines liés à la décentralisation, sera un atout
2. Un Auditeur senior : Expert-comptable stagiaire régulièrement inscrit sur le tableau d'un Ordre national ou régional des experts comptables en qualité de stagiaire avec 5 ans d'expériences professionnelles et justifiant d'au moins de 2 missions similaires.
3. Un Spécialiste des questions VBG/Genre/Sociale, Expert titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5) ou de tout autre diplôme équivalent, dans le domaine de la prise en compte des VBG/Genre et Social, ou de tout autre domaine connexe, ayant une parfaite connaissance du milieu et du contexte et justifiant de sa disponibilité immédiate et d'une expérience professionnelle avérée d'au-moins 5 ans et justifiant d'au moins de 2 missions similaires.

6. Financement

Crédit IDA Numéro : 7116-CM

Numéro d'Identification du Projet :

P177782

7. Remises des offres

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront déposés soit en version physique (05 exemplaires dont 01 original et 04 copies) à l'Unité de Coordination Nationale du Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL), sis au quartier Bastos, derrière les bureaux de la Banque Mondiale, à 400 mètres tout droit, immeuble R+2 à gauche, peint en vert citron (Bureau du Spécialiste en Passation des Marchés, Rez de chaussée), rue 1761 Yaoundé-Cameroun ou à la Délégation Départementale du MINADER pour le FAKO à Limbé, soit en version électronique à l'adresse upmpulcca@gmail.com avec copie à abdoulnassersidiki@yahoo.fr au plus tard quatorze (14) jours ouvrables après la date de publication à 15h00. Les dossiers doivent porter la mention :

« A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA) :
Avis à Manifestations d'Intérêt N°003/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 du 19 Juillet 2023
Pour le Recrutement d'un cabinet suivi indépendant pour la surveillance et le suivi du Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA) ».

Les dossiers fournis dans le cadre de cet AMI restent la propriété du PULCCA.

8. Composition du dossier

Les manifestations d'intérêt doivent comprendre les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt (originale) timbrée, signée du représentant légal ou d'un mandataire dûment désigné ;
- Une attestation d'immatriculation datant de moins de trois (03) mois ;
- Une attestation de non faillite (originale) établie par le Tribunal de 1ère Instance ou par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Une attestation de non redevance signée des services compétents des Impôts, certifiant que le cabinet a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, datant de moins de trois (03) mois ;
- Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par les services compétents de l'ARMP ;
- Une attestation pour soumission signée des services compétents de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, datant de moins de trois (03) mois ;
- Des justificatifs d'expériences (références concernant l'exécution des contrats analogues avec justificatif : première page et page de signature du contrat, attestation de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions, la liste des références faisant ressortir (i) l'intitulé de la mission, (ii) l'année de réalisation, (iii) le montant des travaux, (iv) le commanditaire) ;
- Les Curriculum Vitae des Experts.

Pour tout besoin d'information supplémentaire en rapport avec le présent Avis à Manifestations d'Intérêt et aussi pour le retrait des Termes de référence liés à cet AMI, les intéressés peuvent écrire entre 09h00 et 16h00 à l'adresse upmpulcca@gmail.com avec copie à dnougoue06@yahoo.fr ou à travers les contacts suivants : 6 99 02 62 87/697 48 97 58.

9. Critères d'évaluation

Les Consultants seront sélectionnés par la méthode de Sélection fondée les qualifications du Consultant (SQC) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), édition de novembre 2020.

10. Renseignements Complémentaires

Pour tout besoin d'information supplémentaire en rapport avec le présent Avis à Manifestations d'Intérêt et aussi pour le retrait des Termes de référence liés à cet AMI, les intéressés peuvent écrire entre **09h00** et **16h00** à l'adresse upmpulcca@gmail.com avec copie à dnougoue06@yahoo.fr ou à travers les contacts suivants : **6 99 02 62 87/697 48 97 58**.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR

NDZOMO ABANDA GILBERT

COMMUNE D'ENDOM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°013/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU_14 JUILLET 2023_RELATIF A L'ACQUISITION ET INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES (PHOTOVOLTAÏQUES), DANS LA VILLE D'ENDOM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National ouvert, en vue de l'**Acquisition et installation des Lampadaires solaires (Photovoltaïques) dans la Commune d'Endom.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-dessous :

Installation du chantier
Fourniture et pose de lampadaires solaires Photovoltaïques
Fourniture et pose Module Photovoltaïques
Fourniture et pose Armoire électroniques
Raccordement des éléments
Massif en béton
Mise à la terre

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **199.000.000 FCFA TTC** (cent quatre-vingt-dix-neuf millions de francs Toutes Taxes Comprises).

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'UN LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à *toutes les entreprises de droit camerounais* justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement public (BIP) de l'exercice 2023 / Commune d'Endom Ministère de l'Habitat et du Développement Urbainsur la ligne d'imputation budgétaire n°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **125.000 FCFA** (cent vingt-cinq millefrancs). payable à la Recette Municipale de la Commune d'Endom.

9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**, au plus tard le **17 Août 2023 à 12 heures 00 précises** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT En procédure d'urgence N° 013 /AONC
«à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les travaux de construction objet du présent appel d'offres est de **TROIS (03) MOIS**, à partir de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du Dossier de consultation, précisant le montant de **3.500.000 FCFA (trois millions cinq cent mille francs)**.

Il est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et offres* financières se fera en seul *un* temps et aura lieu le **17 Août 2023 à 13 heures 00 précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de **ICommune d'Endom**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

NB. Bien vouloir tenir compte de cette modification dans la pièce n°3 intitulée : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Le reste sans changement./-

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Absence ou Non-conformité de la caution de soumission

Fausse déclaration ou pièces falsifiées

(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)

Pièces non conformes ou absentes du dossier administratif

non complétées au-delà des 48 heures accordées par la CIPM

Absence d'un prix unitaire quantifié,

Note technique inférieur à 70% des critères essentiels de qualification

Critères de qualification

Référence..... (04 critères)

Capacité financière (01 critère)

Personnels..... (06 critères)

Matériels (04 critères)

Méthodologie..... (03 critères)

NB le non respect de 70 % au moins des critères essentiels de qualification entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins disante** et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

YAOUNDE le 24 Juillet 2023

Le MAIRE

BEKOLO SAMBA

COMMUNE D'ENDOM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCES N°013/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU__14 JUILLET 2023_ RELATIF A L'ACQUISITION ET INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES (PHOTOVOLTAÏQUES), DANS LA VILLE D'ENDOM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

013/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-dessous :
Installation du chantier
Fourniture et pose de lampadaires solaires Photovoltaïques
Fourniture et pose Module Photovoltaïques
Fourniture et pose Armoire électroniques
Raccordement des éléments
Massif en béton
Mise à la terre

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **199.000.000 FCFA TTC** (cent quatre-vingt-dix-neuf millions de francs Toutes Taxes Comprises).

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'UN LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à *toutes les entreprises de droit camerounais* justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement public (BIP) de l'exercice 2023 / Commune d'Endom Ministère de l'Habitat et du Développement Urbainsur la ligne d'imputation budgétaire n° _____

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **125.000 FCFA** (cent vingt-cinq millefrancs). payable à la Recette Municipale de la Commune d'Endom.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**, au plus tard le **11 Aout 2023 à 12 heures 00 précises** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT En procédure d'urgence N° 013
/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 14 juillet 2023 RELATIF A L'ACQUISITION ET
INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES (PHOTOVOLTAÏQUES) DANS LA COMMUNE D'ENDOM
«à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les travaux de construction objet du présent appel d'offres est de **TROIS (03) MOIS**, à partir de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du Dossier de consultation, précisant le montant de **3.500.000 FCFA (trois millions cinq cent mille francs)**.

Il est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et offres* financières se fera en seul *un* temps et aura lieu le **11 Aout 2023 à 13 heures 00 précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de la **Commune d'Endom**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Absence ou Non-conformité de la caution de soumission

Fausse déclarations ou pièces falsifiées

(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)

Pièces non conformes ou absentes du dossier administratif

non complétées au-delà des 48 heures accordées par la CIPM

Absence d'un prix unitaire quantifié,

- Note technique inférieur à 70% des critères essentiels de qualification

Critères de qualification

Référence..... (04 critères)

Capacité financière (01 critère)

Personnels..... (06 critères)

Matériels (04 critères)

Méthodologie..... (03 critères)

NB le non respect de 70 % au moins des critères essentiels de qualification entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins disante** et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom**, Secrétariat du Maire Tél. **658 39 70 02**

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 060/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE AVEC UN PRESTATIRE POUR LE GARDIENNAGE, LA SURVEILLANCE DES BIENS ET INSTALLATIONS ET LE CONTROLE DES ACCES AUX LOCAUX DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)
IMPUTATION
ACCORD DE PRÊT N°8650-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale (BM), l'accord de prêt N°8650-CM en vue du financement du Projet de Développement du Secteur des Transports et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Prêt pour effectuer les paiements attendus au titre de la « **conclusion d'un accord-cadre avec un prestataire pour le gardiennage, la surveillance des biens et installations et le contrôle des accès aux locaux de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) pour une durée de vingt-quatre (24) mois, soit douze (12) mois pour la tranche ferme et douze (12) mois pour la tranche conditionnelle.**»

2. Participation et origine

La consultation est ouverte gratuitement aux **sociétés de gardiennage agréées par le Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT), et** répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés, entre **08 heures et 15 heures**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

Les Offres doivent être déposées en **huit (08) exemplaires (dont un (01) original et sept (07) copies plus la copie numérique)**, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, au plus tard le **09 AOUT 2023, à 10 heures**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

*« DEMANDE DE COTATION N° 060/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE AVEC UN PRESTATIRE POUR LE GARDIENNAGE, la SURVEILLANCE DES BIENS ET INSTALLATIONS ET LE CONTROLE DES ACCES AUX LOCAUX DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)
A N'OUVRIER UNIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

L'adresse de dépôt des cotations est :

Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés.

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le **09 AOUT 2023, à 11 heures**.

6. Renseignements Complémentaires

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue **française ou anglaise**.

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 0059/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA MAINTENANCE BIENNALE DES VEHICULES DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu des Partenaires Techniques et Financier, différents accords de prêt en vue de financer un certain nombre des Projets et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Prêt pour effectuer les paiements attendus au titre de la « **conclusion d'un accord-cadre pour la maintenance biennale des véhicules de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC)** »

2. Participation et origine

La consultation est ouverte gratuitement aux prestataires exerçant dans **la maintenance des véhicules** et répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés, pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

Les Offres doivent être déposées en **sept (07) exemplaires (dont un (01) original et six (06) copies et la copie numérique)**, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, au plus tard le **10 AOUT 2023, à 10 heures**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

*« DEMANDE DE COTATION N° 0059/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA MAINTENANCE BIENNALE DES VEHICULES DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) »
A N'OUVRIER UNIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

L'adresse de dépôt des cotations est :

Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés.

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le **10 AOUT 2023, à 11 heures**.

6. Renseignements Complémentaires

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue **française ou anglaise**.

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

DECISION N° 011/D/C/LB/SG/2023 DU 10/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/C/LB/CLPM-AI/2023 DU 02/02/2023, POUR LA CRÉATION DE DEUX ESPACES VERTS AU CENTRE-VILLE (LOT 01) ET (LOT 02) À LOGONE-BIMI DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI COMMUNIQUE,

DECIDE :

ARTICLE 1: L'Entreprise ETS ABDOU ADAM BP 70 KOUSSERI, est retenue comme attributaire du marché relatif à la création de deux espaces verts au centre-ville (Lot 01) et (LOT 02) à Logone-Bimi dans la Commune de Logone Binii.

Département du Logone et Chari

Région de l'Extrême-Nord., aux conditions ci-après :

- Montant TTC: 10 000 000 (Dix millions) FCFA ;

- LOT 01 : 6 500 000 FCFA

- LOT 02 : 3 500 000 FCFA

- Délai d'exécution : quatre vingt dix (90) jours.

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera,-/

LOGONE-BIRNI le 10 Mars 2023

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

DECISION N°018/DM/CAN2/SG/UPE/2022 DU26/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE DE MARCHÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème},
(Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret N° 2011/0408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicat des Communes et Etablissements Communaux modifié et complété par le décret n° 77/285 du 03 Août 1977 ;
Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2008/019 du 17 Janvier 2008 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème} ;
Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics
Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;
Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu la Décision N°00000111/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 07 Février 2018 portant désignation des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°02/D/PREFET MOUNGO/CDPM-MGO/22 du 25 Avril 2022 portant désignation des Membres de la Sous-commission d'Analyse des Offres relatives aux Appels d'Offres Nationaux ouverts du 04 Avril dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème} ;
Vu l'Arrêté No 000130/A/MINDDEVEL du 3 Mars 2020 constatant l'Election de **Monsieur SAMEN Patrice** au poste du Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}
Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N° **013/AONO/CAN-2/CDPM-MGO/2023 du 08 Mai 2023 les travaux d'Entretien de la Route Carrefour Leroy-RN°05 avec bretelle Petit-marché, dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral, en procédure d'urgence ;**
Considérant le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Moungo, du 26 Juin 2023;

DECIDE :

Article 1^{er} : La **SOCIETE GFA CAMEROUN SARL** Tél : 674 603 130 / 674 603 130 RC :PCMFM/2018/13/555 Contr. M111812727474L, a été retenu comme Adjudicataire de l'Appel d'Offres N°013/AONO/CAN-2/CDPM-MGO/2023 du 08 Mai 2023 les travaux d'Entretien de la Route Carrefour Leroy-RN°05 avec bretelle Petit-marché, dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral, en procédure d'urgence, en procédure d'urgence, pour un montant TTC de **200 000 000** (Deux cent millions) **Francs CFA** TTC étendu sur **trois ans** comme suit :2023 (60 000 000F) ; 2024 (70 000 000 F) ; 2025 (70 000 000 F) et pour un délai d'exécution de Trois (03) mois par tranche.

Article 2 : La présente **Décision** sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 26 Juin 2023

Le MAIRE

SAMEN Patrice

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 0057/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUIL 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE BIENNALE DE CONNEXION INTERNETA LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)PRÊT BIRD : N° 8650-CM

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)
IMPUTATION
ACCORD DE PRÊT N° 8650-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale (BM), l'accord de prêt N°8650-CM en vue du financement du Projet de Développement du Secteur des Transports et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Prêt pour effectuer les paiements attendus au titre de la « **conclusion d'un accord-cadre pour la fourniture biennale d'une connexion Internet à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC)** »

2. Participation et origine

La consultation est ouverte aux **Fournisseurs d'Accès Internet (FAI)** et répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être consulté GRATUITEMENT aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés, pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

Les Offres doivent être déposées en **huit (08) exemplaires (dont un (01) original et sept (07) copies plus une copie numérique)**, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier au plus tard le **10 AOUT 2023, à 10 heures**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

*« DEMANDE DE COTATION N°0057/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE BIENNALE DE CONNEXION INTERNETA LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)
A N'OUVRIR UNIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

L'adresse de dépôt des cotations est :

Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés.

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le **10 AOUT 2023, à 11 heures**.

6. Renseignements Complémentaires

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue **française ou anglaise**.

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°00049/23/MINEE/SG/DGRE/CNPAEA-MRU DU 19 JUILLET 2023 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL LIMITÉ AUX PAYS MEMBRES DE LA BID N°02/AOI/PM/MINEE/PAEA-MRU/CSPM/CCCM-AI/2022 DU 18 JUILLET 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX-HUIT (18) SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SAEP) ET DE SIX CENT VINGT-QUATRE (624) LATRINES PUBLIQUES, COMPOSÉES DE CENT VINGT-CINQ (125) BLOCS DE QUATRE (04) ET SOIXANTE-DEUX (62) BLOCS DE DEUX (02), DANS DIX-HUIT (18) LOCALITÉS DES RÉGIONS DU CENTRE, EST ET SUD CAMEROUN, FINANCEMENT ISTISNA'A N°02CM-0083 DU 21 FÉVRIER 2017.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie porte à la connaissance des Soumissionnaires ayant participé à l'avis spécifique de passation de marché susmentionné que ledit avis d'Appel d'Offres est annulé conformément à la décision N°000498/23/MINEE/SG/DGRE/CNPAEA-MRU du 19 Juillet 2023.

Par ailleurs, les Soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours ouvrages à compter de la date de publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le **MINISTRE**

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE SANTCHOU

AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/AC/CS/CIPM/2023 DU 06/07/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE EN MATERIELS MEDICAL DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
BIP 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Maire de a Commune de SANTCHOU, Autorité Contractante lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, un avis à consultation pour procéder à l'acquisition des matériels Médical dans la commune de SANTCHOU. Département de la Menoua, Région de l'Ouest

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Maire de a Commune de SANTCHOU, Autorité Contractante lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, un avis à consultation pour procéder à l'acquisition des matériels Médical dans la commune de SANTCHOU. Département de la Menoua, Région de l'Ouest

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de 15 000 000 FCFA

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

La Fourniture des matériels de la présente consultation est financée par : Dotation droit d'assises spécial MINDEVEL Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Commune de SANTCHOU contre presentatnon d'une quittance non remboursable d'un montant de **Quarante mille (40 000 FCFA)** Payable a la recette municipale de la Commune de SANTCHOU.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Commune de SANTCHOU contre presentatnon d'une quittance non remboursable d'un montant de **Quarante mille (40 000 FCFA)** Payable a la recette municipale de la Commune de SANTCHOU.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de SANTCHOU au plus tard le **28/07/2023 à 10 Heures**, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention ; AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/AC/CS/CIPM/2023 DU 06/07/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DES MATERIELS MEDICAL DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation de la fourniture objet de la présente demande de cotation est **d'un (01) mois soit 30 jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **TROIS CENT Mille (300 000 FCFA) francs CFA**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois [03] mois

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de cotation sera systématiquement rejetée, notamment les signes distinctifs et les offres arrivés en retard.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **28/07/2023 à 11 Heures** dans la salle des actes de la Commune de SANTCHOU par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès ladite Commune siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté

14. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Non remise dans un délai de 48 heures d'une pièce absente ou non conforme dans le dossier administratif.
- Absence de la caution de soumission.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- Omission d'un prix quantifié du cadre de détail quantitatif et estimatif;

principaux critères de qualification

- a] Référence de l'entreprise (avoir réalisée au moins une lettre commande ou un bon de commande).
- b] Le délai de livraison
- c] Présentation de l'offre
- d] Note technique supérieur ou égale à 70% requis

15. Attribution

Le Maire de la Commune de SANTCHOU, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel de la demande de cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quarante cinq (45) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

SANTCHOU le 6 Juillet 2023

Le MAIRE

NGOUBENE François

COMMUNE DE MASSOCK

COMMUNIQUE N°006/C/SG/CMSOK DU 17/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CIPM/CMSOK/2023 DU 01 JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR NGOGMBOG -MAMBONDO(9KM), ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOK, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Par **décision N° 2023/006/DM/SG/CMSOK du 17/07/2023**, **ETS KESMER SERVICES** , BP : Douala , Tel : 699 21 52 76 , retenu Adjudicataire de la lettre commande relatif à l'avis suscité, au vu des résultats des travaux de la sous-commission AD présentés dans le tableau ci-après :

Soumissionnaires	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	observation
ETS KESMER SERVICES	Conforme	qualifié	Montant TTC: 26 998 400 FCFA.	Adjudicataire

MASSOCK le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

COMMUNIQUÉ N°018/C/CAN2/SG/UPE/2022 DU 26/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 08 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR LEROY-RN°05 AVEC BRETELLE PETIT-MARCHÉ, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, communique :

Par Décision N°018/C/CAN2/SG/UPE/2023 du 26/06/2023,

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Entretien de la Route Carrefour Leroy-RN°05 avec bretelle Petit-marché, dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème	SOCIETE GFA	2023 : 60 000 000F	(03 mois)
	CAMEROUN SARL		
	Tél : 674 603 130 / 674 603 130 RC : PCMF/2018/13/555 Contr. M11181272747 4L	2024 : 70 000 000F	(03 mois)
		2025 : 70 000 000F	(03 mois)

Ladite entreprise est invitée à se présenter, dès publication du présent Communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, à l'Unité de Promotion Economique (UPE), pour la mise au point du Contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 26 Juin 2023

Le MAIRE

SAMEN Patrice

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD

COMMUNIQUE N° 04 /CR/K/SG/SIGAM/SDB/2023 DU 25 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 08/AC/K/SG/CRPM-EN/SIGAM/AG/2023 DU 05 AVRIL 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DES MOBILIERS DE BUREAUX A LA DELEGATION REGIONALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DE L'EXTREME-NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINPMEESA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINPMEESA, EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Confère pièce jointe

MAROUA le 25 Mai 2023

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

COMMUNE DE NKOLMETET

**ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°006/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE DIGUE SUR LE
TRONÇON METET CENTRE-OBOUT DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET. BIP 2023 MINTP. MONTANT
PRÉVISIONNEL 7 000 000FRS CFA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET COMMUNIQUE**

Par décision n°08./2023/DM/C/C.CKMT/SG du 13/07/2023., le résultat se présente comme suit :

Objet et lieu des travaux	Attributaire	Montant lu (Frs CFA)	Délais
réhabilitation d'une digue sur le tronçon Metet centre-Obout dans la commune de Nkolmetet. BIP 2023 MINTP.	KOUAM And Cie Sarl	6 994 013	03 mois

L'entreprise susnommée, est retenus pour l'exécution des travaux deréhabilitation d'une digue sur le tronçon Metet centre-Obout dans la commune de Nkolmetet, département du Nyong et So'o, Région du centre.

Elle est pour ce fait invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nkolmetet pour l'établissement des lettres commandes./-

NKOLMETET le 13 Juillet 2023

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 00061/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA PRODUCTION ET LA MULTIPLICATION DES DOCUMENTS ET SUPPORTS DE COMMUNICATIONA LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)
IMPUTATION
ACCORD DE PRÊT N°8650-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale (BM), l'accord de prêt N°8650-CM en vue du financement du Projet de Développement du Secteur des Transports et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Prêt pour effectuer les paiements attendus au titre de la « **conclusion d'un accord-cadre pour la production et multiplication des documents et supports de communication à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC)** »

2. Participation et origine

La consultation est ouverte gratuitement aux prestataires exerçant dans **la production et multiplication des documents et supports de communication** et répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés, pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

Les Offres doivent être déposées en **huit (08) exemplaires (dont un (01) original et sept (07) copies plus une copie numérique)**, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, au plus tard le **10 AOUT 2023, à 10 heures**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

*« DEMANDE DE COTATION N°00061/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA PRODUCTION ET LA MULTIPLICATION DES DOCUMENTS ET SUPPORTS DE COMMUNICATIONA LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) »
A N'OUVRIR UNIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

L'adresse de dépôt des cotations est :

Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés.

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le **10 AOUT 2023, à 11 heures**.

6. Renseignements Complémentaires

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue **française ou anglaise**.

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 003/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2023 DU 21 JUILLET 2023
RELATIVE A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES (BE) EN VUE DE L'ÉVALUATION FINALE DE LA
3EME PHASE DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF AU CAMEROUN « PNDP
AGROPASTORAL-FED » DANS LE CADRE DE L'APPUI DU 11EME FED.**

FINANCEMENT
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du PNDP (ci-après nommé le Client) a reçu un financement de l'Union Européenne (11ième Fonds Européen de Développement) sur gestion déléguée de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée l'AFD) dédié à la mise en œuvre du PNDP Agropastoral, et entend affecter une partie dudit financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel la présente Demande de Propositions (DDP) est émise.

2. Consistance des prestations

Le Client sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : L'évaluation finale du Projet d'appui au développement économique et social des territoires ruraux vulnérables de l'Extrême-nord du Cameroun, par l'approche à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP) « PNDP HIMO MINKA », ci-après désignés "les Services". Pour plus amples renseignements, veuillez consulter les Termes de Référence ci-joints (Section VII).

3. Participation et origine

1. La présente DDP est adressée aux Consultants figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	Nom du consultant	Pays	Adresse complète
1.	AGORA CONSULTING	<i>Cameroun</i>	<i>Tél : 222 21 09 45/ 242 01 10 82</i>
1.	MAZARS CAMEROUN S.A. et AGILIS CONSULTANTS INTERNATIONAL	<i>Cameroun et France</i>	<i>B.P: 3791 Douala, Tél : +237 233 42 42 47 77, Lyon Tél 09 82 27 54 56</i>
1.	RURAL DEVELOPMENT CONSULTANCY	<i>Cameroun</i>	<i>BP : 20, NDOP Nord-ouest, Tél : 674 51 88 44/ 674 78 56 29</i>
1.	MULTIPOLAIRE	<i>Cameroun</i>	<i>BP : 16480, Yaoundé, Tél : 674 000 27 30/ 699 00 03 28</i>

4. Financement

Ce projet est financé par l'Union Européenne

5. Consultation du Dossier

6. Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir au plus tard le 26 juillet 2023 par écrit à Madame le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) – BP 660 Yaoundé, ou par courriel pndp_cameroun@yahoo.fr.

a) Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ; et

b) Si vous soumettez une Proposition seul ou si, afin d'élargir votre compétence, vous sollicitez l'autorisation de vous associer avec une ou d'autres sociétés (si cela est permis dans la Section II, Données particulières 14.1.1).

6. Remises des offres

Les Propositions devront être remises au plus tard **le 07 août 2023 à 12 heures, heure locale** à l'adresse ci-dessus :

DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 003/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2023 DU 21 juillet 2023 RELATIVE A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES (BE) EN VUE DE L'ÉVALUATION FINALE DE LA 3EME PHASE DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF AU CAMEROUN « PNDP AGROPASTORAL-FED » DANS LE CADRE DE L'APPUI DU 11EME FED.
« A NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS, EN PRESENCE DE LA COMMISSION COMPETENTE »

7. Ouverture des Plis

8. L'ouverture des Propositions techniques aura lieu **le 07 août 2023 à 13 heures, heure locale** à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO

8. Critères d'évaluation

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II Données Particulières (DP) ;
- Section III Proposition technique Tableaux types ;
- Section IV Proposition financière Tableaux types ;
- Section V Critères d'éligibilité ;
- Section VI Règles de l'AFD Pratiques frauduleuses et de corruption Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII Contrat type.

9. Renseignements Complémentaires

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tél. : 692 80 75 41, Email: pndp_cameroun@yahoo.fr/ cpmpndp@yahoo.com/ cpmpndp@gmail.com,

YAOUNDE le 21 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD

COMMUNIQUE N° 00000006/CR/K/SG/SIGAM/SDB/2023 DU 07/06/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 04/AONO/K/SG/CRPM-EN/SIGAM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPES AMOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LE CADRE DE L'OPERATION SAHEL VERT, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPDED FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPDED, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Confère pièce jointe

MAROUA le 7 Juin 2023

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 004/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2023 DU 21 JUILLET 2023 RELATIVE A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES (BE) EN VUE DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES RURAUX VULNÉRABLES DE L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN, PAR L'APPROCHE A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO), DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) « PNDP HIMO MINKA ».

FINANCEMENT
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du PNDP (ci-après nommé le Client) a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée l'AFD) dédié à la mise en œuvre du projet d'appui au développement économique et social des territoires ruraux vulnérables de l'Extrême-nord du Cameroun, par l'approche à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) dans le cadre du PNDP, et entend affecter une partie dudit financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel la présente Demande de Propositions (DDP) est émise.

2. Consistance des prestations

Le Client sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : L'évaluation finale du Projet d'appui au développement économique et social des territoires ruraux vulnérables de l'Extrême-nord du Cameroun, par l'approche à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP) « PNDP HIMO MINKA », ci-après désignés "les Services". Pour plus amples renseignements, veuillez consulter les Termes de Référence ci-joints (Section VII).

3. Participation et origine

La présente DDP est adressée aux Consultants figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	Nom du consultant	Pays	Adresse complète
1.	AGORA CONSULTING	<i>Cameroun</i>	<i>Tél : 222 21 09 45242 01 10 82</i>
1.	MAZARS CAMEROUN S.A. et AGILIS CONSULTANTS INTERNATIONAL	<i>Cameroun et France</i>	<i>B.P: 3791 Douala, Tél : +237 233 42 42 4777, Lyon Tél 09 82 27 54 56</i>

4. Consultation du Dossier

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tél. : 692 80 75 41, Email: pndp_cameroun@yahoo.fr/ [cpmpndp@yahoo.com](mailto:cpmppndp@yahoo.com)/ cpmpndp@gmail.com,

5. Remises des offres

Les Propositions devront être remises au plus tard **le 07 août 2023 à 12 heures, heure locale** à l'adresse ci-dessus :

Ces Propositions porteront la mention suivante :

DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 004/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2023 DU 21 JUILLET 2023 RELATIVE A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES (BE) EN VUE DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES RURAUX VULNERABLES DE L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN, PAR L'APPROCHE A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO), DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) « PNDP HIMO MINKA ». « A NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS, EN PRESENCE DE LA COMMISSION COMPETENTE »

6. Ouverture des Plis

L'ouverture des Propositions techniques aura lieu **le 07 août 2023 à 13 heures, heure locale** à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO

3ème étage, porte N° 313D,

Ville : Yaoundé

7. Critères d'évaluation

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II Données Particulières (DP) ;
- Section III Proposition technique Tableaux types ;
- Section IV Proposition financière Tableaux types ;
- Section V Critères d'éligibilité ;
- Section VI Règles de l'AFD Pratiques frauduleuses et de corruption Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII Contrat type.

YAOUNDE le 21 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX DEMANDE DE PRIX EN PROCEDURE D'URGENCE N°005
DPX/MINADER/PADFALL/ CSPM/2023 DU 21 JUILLET 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT SUR 140 HA, EN VUE DE LA PRODUCTION DE L'OIGNON, DANS LES
ARRONDISSEMENTS DE MAROUA 1ER ET DE GAZAWA (REGION DE L'EXTREME-NORD), ET LES
ARRONDISSEMENTS DE GUIDER ET DE PITO A (REGION DU NORD), CAMEROUN, POUR LE COMPTE DU
PADFA II, EN 2 LOTS.**

FINANCEMENT
FONDS INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (FIDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir la réalisation des présents travaux. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Projet d'appui au développement des filières agricoles- phase II (PADFA II).

2. Le PADFA II prévoit d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché relatif à «la réalisation des travaux d'aménagement sur 140 Ha, en vue de la production de l'oignon, dans les Arrondissements de Maroua 1er et de Gazawa (Région de l'Extrême-Nord), et les Arrondissements de Guider et de Pitoa (Région du Nord), Cameroun, pour le compte du PADFA II, en 2 lots ».

3. Le Maître d'Ouvrage Délégué invite à présent les entités remplissant les conditions requises (les soumissionnaires) à faire parvenir, sous pli cacheté, leur offre concernant l'exécution et l'achèvement des «travaux d'aménagement sur 140 Ha, en vue de la production de l'oignon, dans les Arrondissements de Maroua 1er et de Gazawa (Région de l'Extrême-Nord), et les Arrondissements de Guider et de Pitoa (Région du Nord), Cameroun, pour le compte du PADFA II, en 2 lots», travaux faisant l'objet, dans le cadre de ladite Demande de Prix, d'un contrat à prix unitaire établi sur la base du devis quantitatif.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent pour chaque site les activités suivantes :

- Ø Mobilisation et installation de chantiers ;
- Ø Projet d'exécution et plan de recollement ;
- Ø Réalisation des Forages Maraîchers et Superstructures ;
- Ø Réalisation des pompages d'essais (essai de débit simplifié) ;
- Ø Pose des conduites de refoulement et de distribution y compris raccordement ;
- Ø Pompage, refoulement et distribution ;
- Ø Réalisation de la menuiserie métallique et la visibilité du projet ;
- Ø Prise en compte des aspects environnementaux.

3. Participation et origine

La Demande de Prix est ouverte à quiconque souhaite y participer, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier de Demande de Prix, les soumissionnaires habilités peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'être mieux à même de réaliser l'ensemble des travaux.

5. Les travaux, ainsi que le ou les marchés qui devraient être attribués sont répartis en deux (02) lots, à savoir :

- Lot N° 1 : Réalisation des travaux d'aménagement sur 80 Ha, en vue de la production de l'oignon, dans les Arrondissements de Maroua 1er et de Gazawa (Région de l'Extrême-Nord) ;

- Lot N° 2 : Réalisation des travaux d'aménagement sur 60 Ha, en vue de la production de l'oignon, dans les Arrondissements de Guider et de Pitoa (Région du Nord).

6. Les soumissionnaires désireux de présenter une offre devront se procurer le Dossier de Demande de Prix dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable, de Cinquante mille (50 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce, dans le Compte de l'ARPM N°33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) des Chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à la Demande de Prix.

Le Lieu d'obtention de la Demande de Prix est l'Unité de Coordination et de Gestion (UCGP) du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) », sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email : padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net.

4. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique version Word et PDF desdites Offres sur une (01) clé USB, seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email : padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 14 AOÛT 2023 à 13 Heures précises (heure locale) et devront porter la mention suivante :

« Travaux d'aménagement sur 140 Ha, en vue de la production de l'oignon, dans les Arrondissements de Maroua 1er et de Gazawa (Région de l'Extrême-Nord), et les Arrondissements de Guider et de Pitoa (Région du Nord), Cameroun, pour le compte du PADFA II, en 2 lots. »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : - Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées ;

- Toutes les offres devront être assorties d'une garantie de soumission, et par lot ;

- Veuillez noter que les soumissions par voies électroniques ne sont pas acceptées.

5. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 14 AOÛT 2023 à 14 Heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

9. La durée d'exécution des travaux est de Trois (03) mois pour chaque lot.

6. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de non-conformité ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence du formulaire d'auto-certification du FIDA pour service concerné qui soient daté, paraphé et signé;
- Non satisfaction d'au moins 80% « oui » des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

11. Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

- Présentation de l'offre
- Référence et capacité financière de l'entreprise
- Personnel d'encadrement
- Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier de son fait au cours des trois (03) dernières années
- Matériel d'encadrement
- Méthodologie de travail
- Garantie de bonne exécution des travaux signé sur l'honneur
- Garantie de bonne exécution environnementale et sociale signé sur l'honneur
- Attestation de visite de site signée sur l'honneur

7. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, sera évaluée la moins-disante.

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

8. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Toutes les offres devront être assorties d'une caution de soumission, délivrée par une banque ou compagnie d'assurances agréée par le MINFI, d'un montant total de :

- Lot N° 1 : Neuf Cent Mille (900 000) F CFA ;
- Lot N° 2 : Sept cent Mille (700 000) F CFA.

9. Renseignements Complémentaires

L'adresse de contact et de dépôt des offres est : « Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net. Les offres doivent parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de la Demande de Prix– clause 23.2 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 14 AOUT 2023.

Veuillez noter qu'aucune séance d'information ne sera organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de la Demande de Prix, dans la Section II du dossier.

YAOUNDE le 21 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE LA PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE DU CACAO ET DU CAFÉ A L'ONCC FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE —EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
670 112

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la promotion de la consommation du café et des dérivés du cacao, le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café, Maître d'Ouvrage lance, pour le compte de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC), dont le siège est à Douala, un Avis de Consultation pour la prestation de services en vue de la promotion de la consommation locale du cacao et du café.

2. Consistance des prestations

La prestation de service est telle que déclinée dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le Budget prévisionnel à l'issue de l'Etude préalable pour la présente Demande est de **Trente cinq (35 000 000) millions FCFA**.

La réception sera effectuée dans les différents bassins de production (Agences) retenus pour l'occasion.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux Sociétés domiciliées au Cameroun.

5. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation, sera financée par le budget de l'ONCC exercice 2023, paragraphe « 670 112: Promotion des Filières ».

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté et retiré au 9^{ème} étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 914, tél : 233-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante (50 000) mille FCFA**, au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC. Toutefois, il est impératif de consulter préalablement les Services Techniques en charge de l'organisation de cette manifestation pour les modalités pratiques, lesquelles donneront lieu à une Attestation.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou Anglais en (sept) 07 exemplaires dont l'original et (six) 06 copies marqués comme tels, devra parvenir à la cellule des marchés de l'ONCC, sise au siège, porte 9/4, tél : 233 42 10 48, au plus tard le **17 Août 2023 à 13 heures précises** et devra porter obligatoirement la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION
N°003/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023
POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE LA PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE DU
CACAO ET DU CAFE A L'ONCC
FINANCEMENT : Budget de l'ONCC - Exercice 2023
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".

8. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réception de la prestation, objet de la présente Demande de Cotation est de 15 jours après notification de l'Ordre de Service.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Sept cent (700 000) mille FCFA**, d'une durée de validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres, établie par une Banque de Premier Ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des Finances, et dont la liste figure dans la pièce n°4 du Dossier de Demande de Cotation.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de Premier Ordre ou une Compagnie d'Assurance, agréée par le Ministère des Finances ou le défaut de présentation de l'enveloppe extérieure conforme et portant les mentions relatives_à la Demande de Cotation et entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera à l'immeuble ONCC à Douala, le **17 Août 2023 à 14 heures précises**, par la Commission de Passation des Marchés auprès de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés sous peine de ne pas être admis en salle, et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont il a la charge, à raison d'un représentant au plus par soumissionnaire.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont les suivants :

- Absence de Caution de Soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ci-après, 48h après l'ouverture des Offres:

- L'original de l'Attestation d'Immatriculation (timbré) ;
- La copie certifiée conforme du Registre de Commerce ;
- L'original de l'Attestation de Non redevance (timbré) ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I
- L'original de l'attestation de Soumission à la CNPS ;
- L'original de la domiciliation bancaire ;
- L'original du reçu de versement des frais d'Achat de la D.C.
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Absence de preuve de l'expérience en matière d'organisation des cérémonies

-(Procès- Verbal de réception relatif au Marché et ou lettre Commande joints, Marché et ou Lettre - commande certifiés par le service émetteur (1ère et dernière pages)).

13. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

15. Renseignements Complémentaires

La dénonciation de tout acte de corruption se fait à travers un appel aux numéros 699 37 07 48 / 673 20 57 25.

DOUALA le 24 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE DE BANKIM

COMMUNIQUE N° 05/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 07 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION OU RESULTAT DE D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/RAD/D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAMP/CIPMP/2023 DU 28/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) PONTS DÉFINITIFS ET : KOTTI À SOMIE (9 ML) ; TE-TBO À ATTA (6 ML) ET UN (01) PONT SEMIDÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE MAWOUAP AU VILLAGE KLONG (6 ML) DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT MAYO-BANYO : REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE, porte a la connaissance du public que Par Décision N° 04/DA/R.AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 Du 07 JUIN 2023 L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du Marché relatif à L'avis d'appel d'offre National Ouvert Susmentionné pour le montant et le délai suivant le tableau ci-dessous :

Maître d'Ouvrage	PROJETS	Lieu d'exécution	Entreprises	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observations
MAIRE OE Bankim	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) PONTS DÉFINITIFS ET ; KOTTI À SOMIE (9 ML): TE-TBO À ATTA (6 ML) ET UN (01) PONT SEMI-DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE MAWOUAP AU VILLAGE KLONG (6 ML) DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO. RÉGION DE L'ADAMAOUA	SOMIE - ATTAKLONG	ETS M.J.N	144 999 064	144 999 064	12 Mois	Attributaire

L'entreprise classée première est déclarée attributaire et par conséquent invitée à se présenter à la Commune de Bankim, dans un délai de **quinze (15) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée et le marché fera l'objet de relance.

BANKIM le 7 Juin 2023

Le MAIRE

MVEING Angelbert

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

**ADDITIFA LA DEMANDE DE COTATION N° 02 /DC/MIRAP/CIPM/2023/DU 12 JUILLET 2023 EN
PROCEDURE D URGENCE POUR LA FOURNITURE DE TRENTE (30) CHAPITEAUX A LA MISSION DE
REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER D ORIGINE

YAOUNDE le 21 Juillet 2023

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntol Cyprien

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !